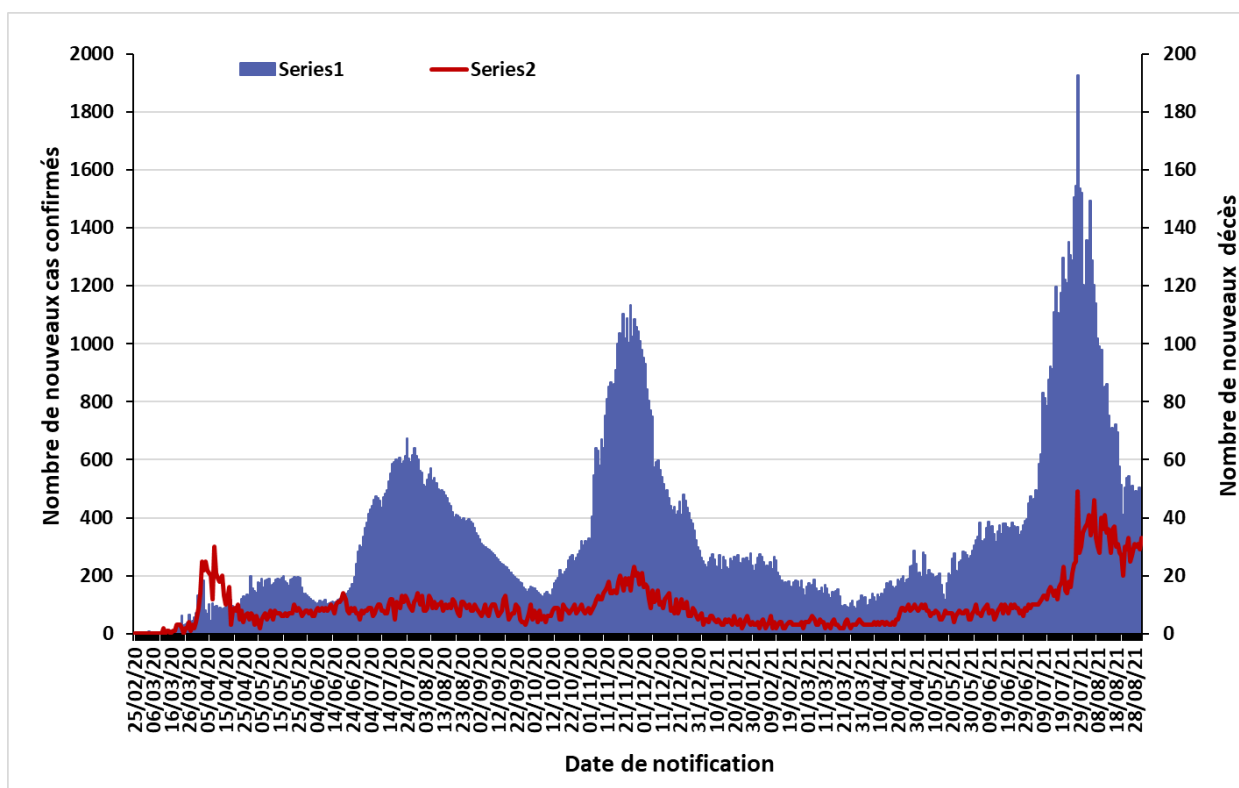


RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 523
Date du rapport : 02 septembre 2021
Date des Données : 01 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 01 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

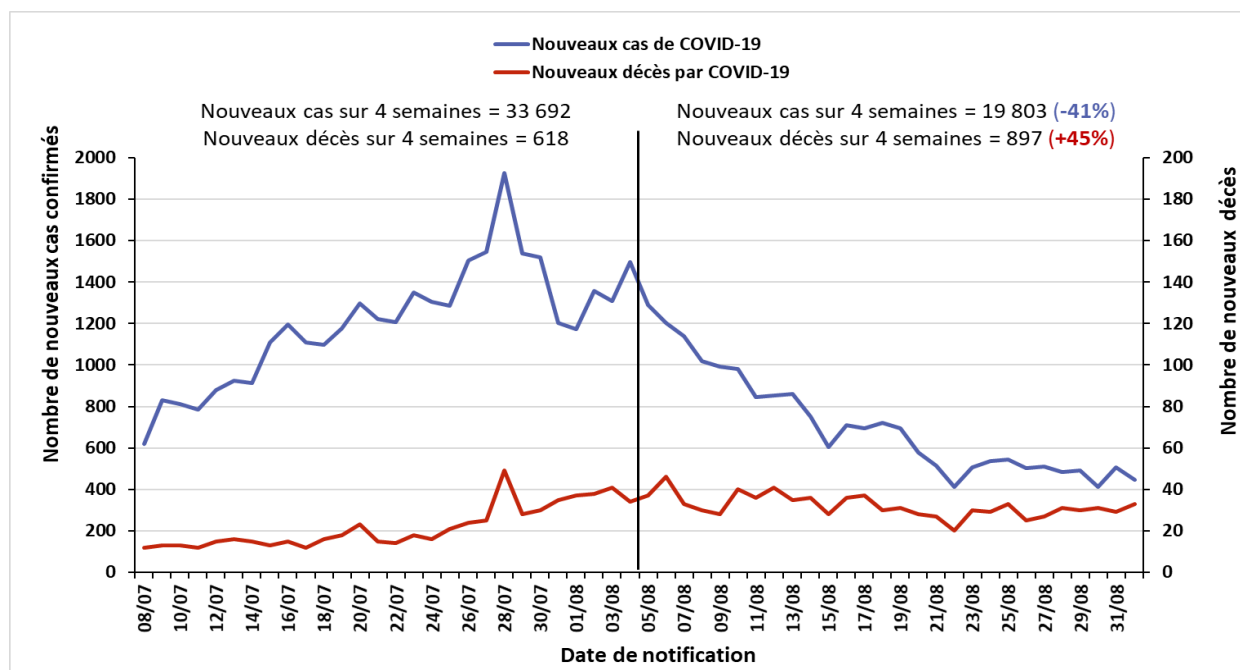
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 01 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 01 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		196 527
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		447
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	ND*
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	ND*
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	ND*
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		133 733
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		344
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		35
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 301
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		33
Taux de létalité		2,70 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

*ND : données non disponibles

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 07 juillet au 31 août 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Il a également été décidé de lever :

- La mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et des plages, tout en maintenant des mesures strictes de prévention
- La mesure de suspension de l'activité de transport urbain, ferroviaire et inter-wilayas des voyageurs durant les week-ends
- La mesure de limitation à la vente à emporter pour les activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace et ce, dans la limite de 50% des capacités et dans le respect des protocoles sanitaires

Dans ces wilayas, sont cependant maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

- ❖ **Prise en charge des cas** : RAS
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire et surveillance des variants** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a annoncé le lancement samedi 4 septembre de "la plus importante campagne nationale de vaccination" contre la COVID-19 par le ministère de la Santé, en parallèle de la rentrée sociale. Les équipes médicales travailleront 24h/24 y compris les week-end et des bus et ambulance seront mobilisés dans les zones densément peuplées afin de vacciner un maximum de personnes. Cette campagne sera notamment marquée par « Le big day de vaccination » prévu le 11 septembre 2021.

A la date du 29 août 2021, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de personnes vaccinées était de 7 483 528 personnes, soit 37,4% de la population cible âgées de 18 ans et plus.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

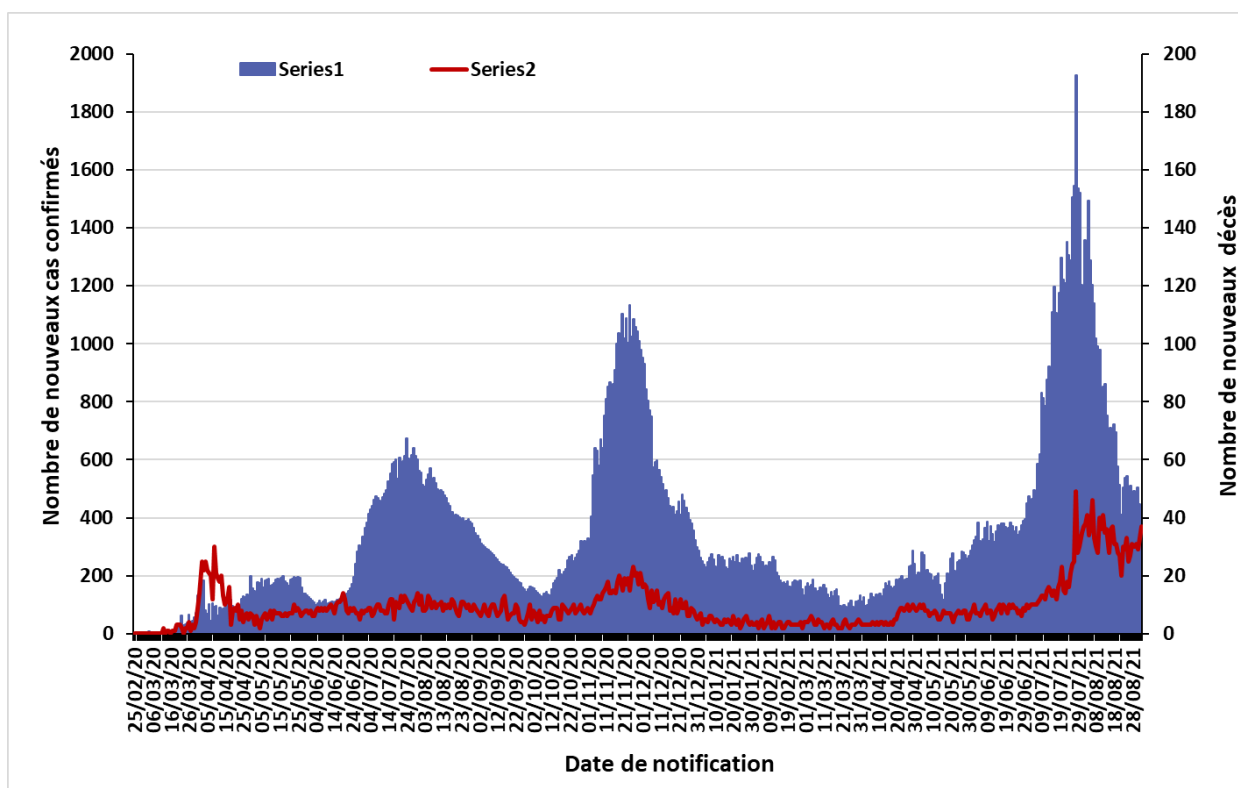
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 524
 Date du rapport : 03 septembre 2021
 Date des Données : 02 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 02 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

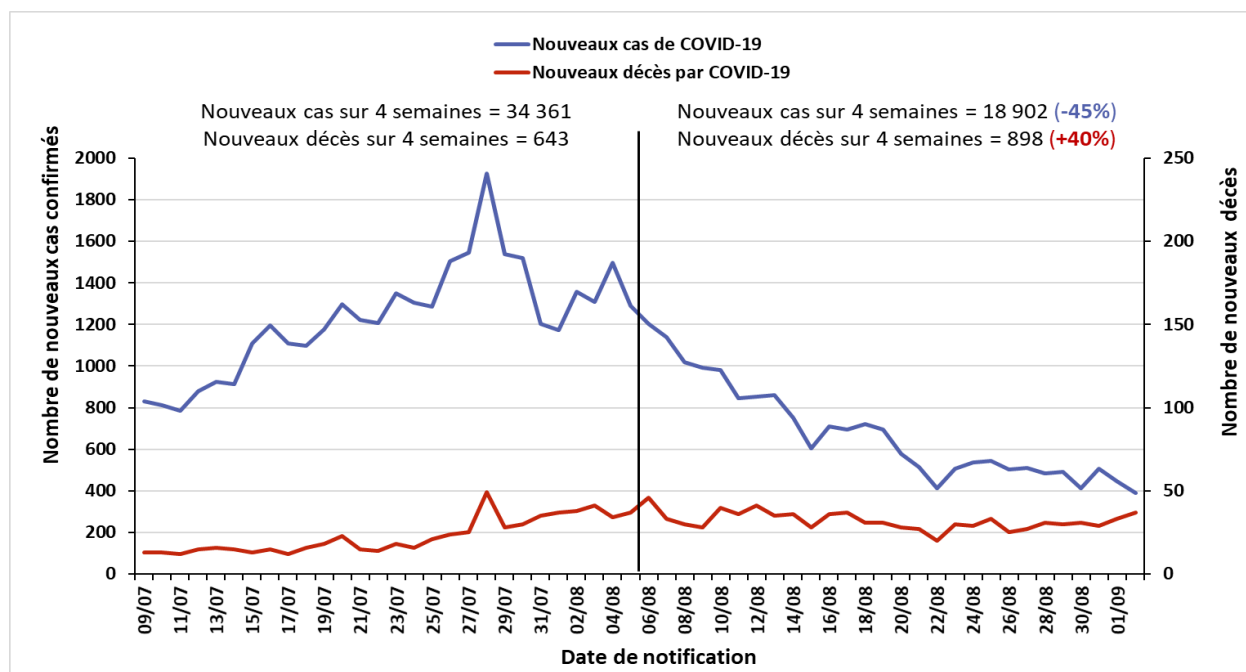
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 02 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 01 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		196 915
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		388
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	ND*
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	ND*
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	ND*
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		134 073
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		334
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		42
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 339
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		37
Taux de létalité		2,71 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

*ND : données non disponibles

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 09 juillet au 02 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Il a également été décidé de lever :

- La mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et des plages, tout en maintenant des mesures strictes de prévention
- La mesure de suspension de l'activité de transport urbain, ferroviaire et inter-wilayas des voyageurs durant les week-ends
- La mesure de limitation à la vente à emporter pour les activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace et ce, dans la limite de 50% des capacités et dans le respect des protocoles sanitaires

Dans ces wilayas, sont cependant maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

- ❖ **Prise en charge des cas** : RAS
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire et surveillance des variants** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a annoncé le lancement samedi 4 septembre de "la plus importante campagne nationale de vaccination" contre la COVID-19 par le ministère de la Santé, en parallèle de la rentrée sociale. Les équipes médicales travailleront 24h/24 y compris les week-end et des bus et ambulance seront mobilisés dans les zones densément peuplées afin de vacciner un maximum de personnes. Cette campagne sera notamment marquée par « Le big day de vaccination » prévu le 11 septembre 2021.

A la date du 29 août 2021, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de personnes vaccinées était de 7 483 528 personnes, soit 37,4% de la population cible âgées de 18 ans et plus.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

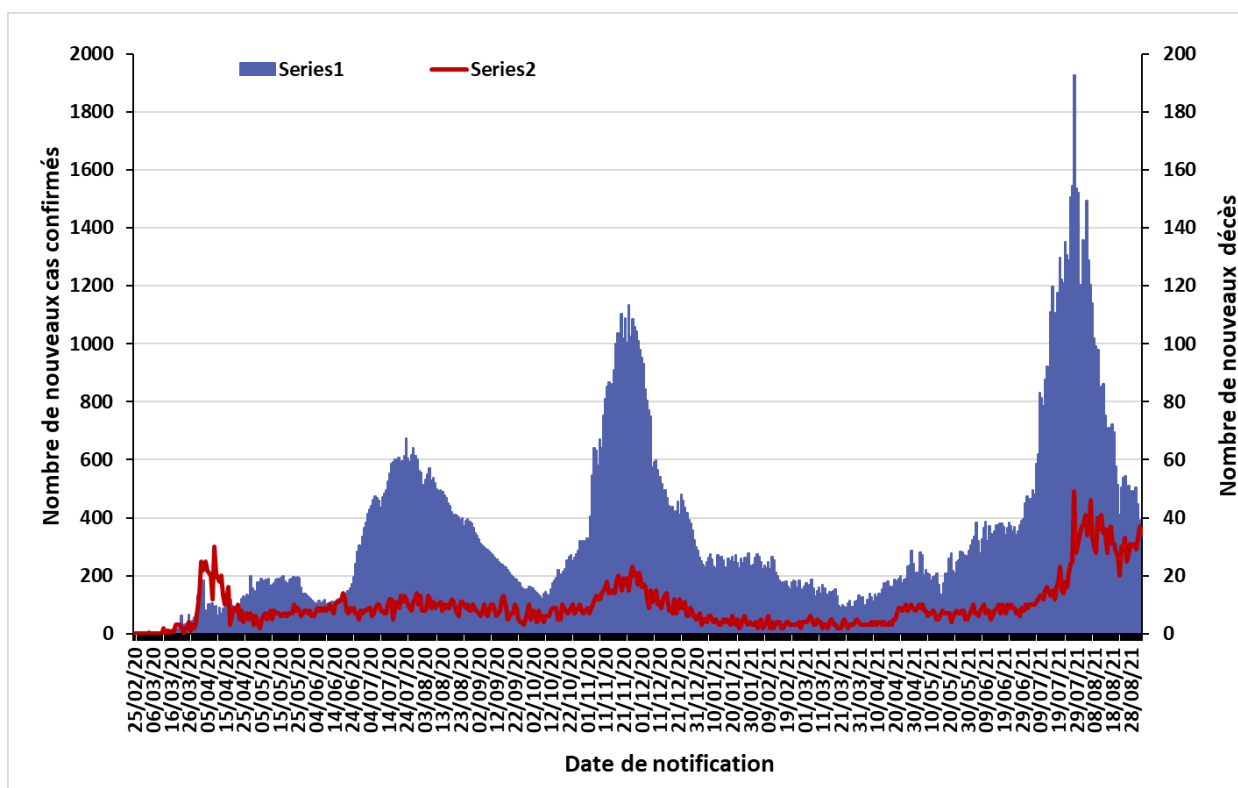
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 525
Date du rapport : 04 septembre 2021
Date des Données : 03 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 03 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

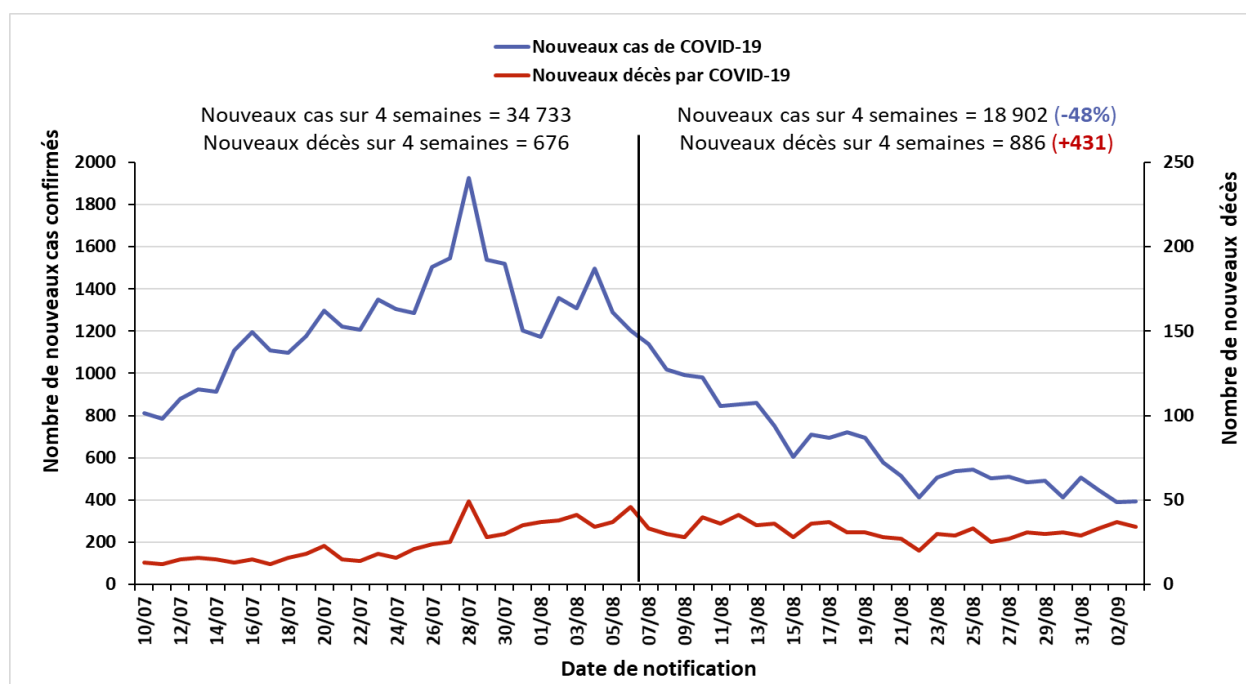
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 03 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 03 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		197 308
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		393
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	15
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	15
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		134 390
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		317
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		42
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 373
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		34
Taux de létalité		2,71 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 09 juillet au 02 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Il a également été décidé de lever :

- La mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et des plages, tout en maintenant des mesures strictes de prévention
- La mesure de suspension de l'activité de transport urbain, ferroviaire et inter-wilayas des voyageurs durant les week-ends
- La mesure de limitation à la vente à emporter pour les activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace et ce, dans la limite de 50% des capacités et dans le respect des protocoles sanitaires

Dans ces wilayas, sont cependant maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

- ❖ **Prise en charge des cas** : RAS
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire et surveillance des variants** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a annoncé le lancement samedi 4 septembre de "la plus importante campagne nationale de vaccination" contre la COVID-19 par le ministère de la Santé, en parallèle de la rentrée sociale. Les équipes médicales travailleront 24h/24 y compris les week-end et des bus et ambulance seront mobilisés dans les zones densément peuplées afin de vacciner un maximum de personnes. Cette campagne sera notamment marquée par « Le big day de vaccination » prévu le 11 septembre 2021.

A la date du 29 août 2021, le ministère de la Santé a indiqué que le nombre de personnes vaccinées était de 7 483 528 personnes, soit 37,4% de la population cible âgées de 18 ans et plus.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

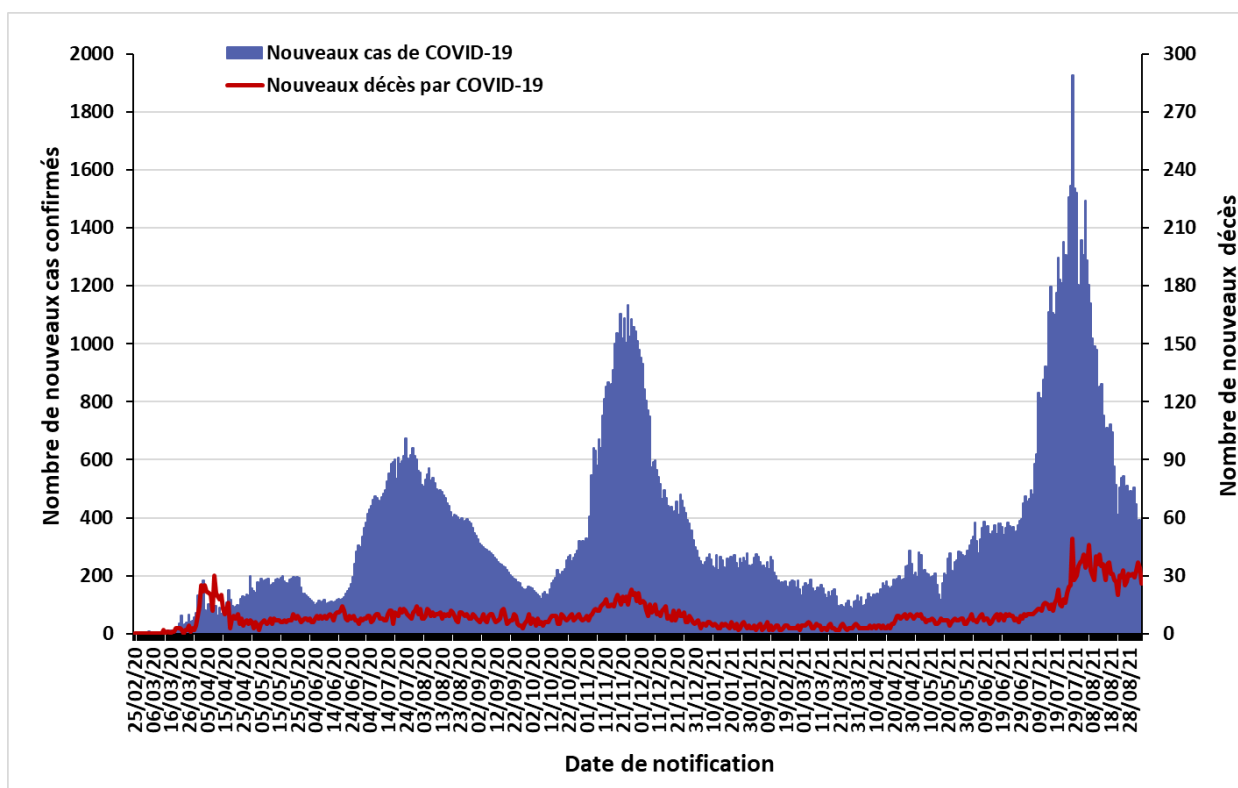
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 526
 Date du rapport : 05 septembre 2021
 Date des Données : 04 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 04 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

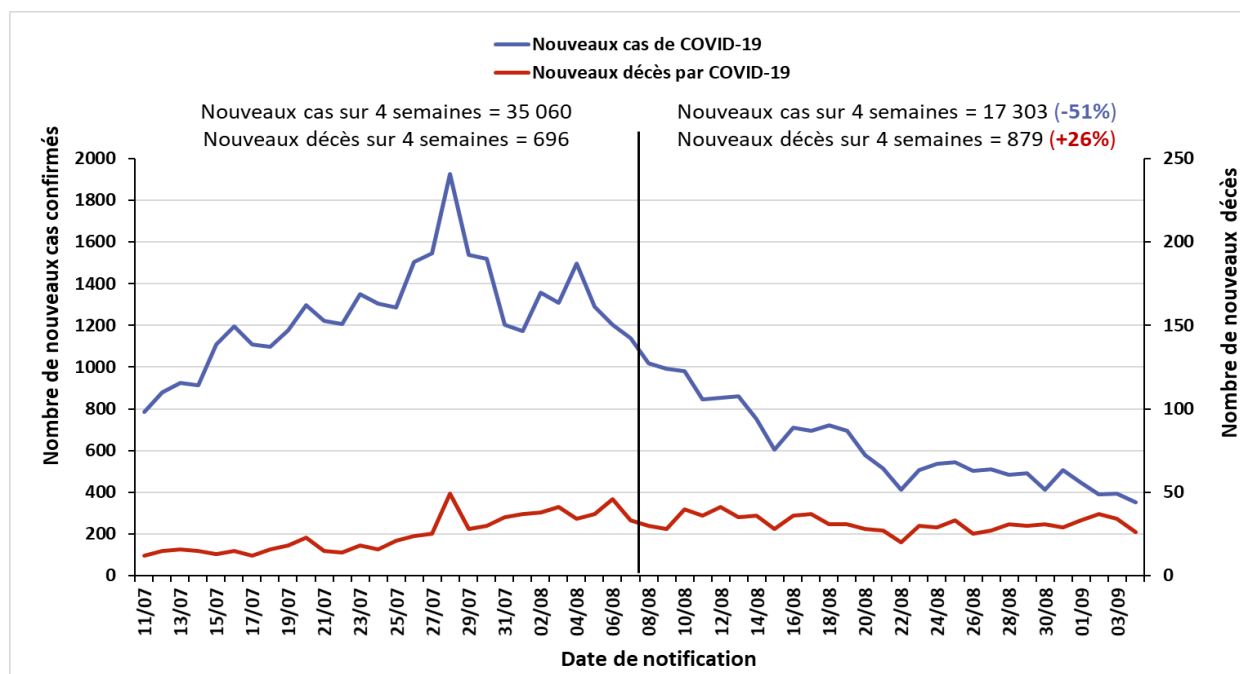
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 04 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 04 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		197 659
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		351
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	ND*
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	ND*
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	ND*
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		134 675
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		285
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		44
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 399
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		26
Taux de létalité		2,73 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

*ND : données non disponibles

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 11 juillet au 04 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Il a également été décidé de lever :

- La mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et des plages, tout en maintenant des mesures strictes de prévention
- La mesure de suspension de l'activité de transport urbain, ferroviaire et inter-wilayas des voyageurs durant les week-ends
- La mesure de limitation à la vente à emporter pour les activités des cafés, restaurations, fast-food et espaces de vente de glace et ce, dans la limite de 50% des capacités et dans le respect des protocoles sanitaires

Dans ces wilayas, sont cependant maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

- ❖ **Prise en charge des cas** : RAS
- ❖ **Recherche et suivi des contacts** : RAS
- ❖ **Laboratoire et surveillance des variants** : RAS
- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné samedi 4 septembre le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination organisée du 4 au 11 septembre 2021 afin d'atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a précisé que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisé le "Big Day".

Le porte-parole du Comité Scientifique de Suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19, Dr Djamel Fourar, a précisé qu'à ce jour « 8 millions de citoyens algériens ont été vaccinés dont 5 millions ayant reçu une dose et 3 millions ayant reçu deux doses ».

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

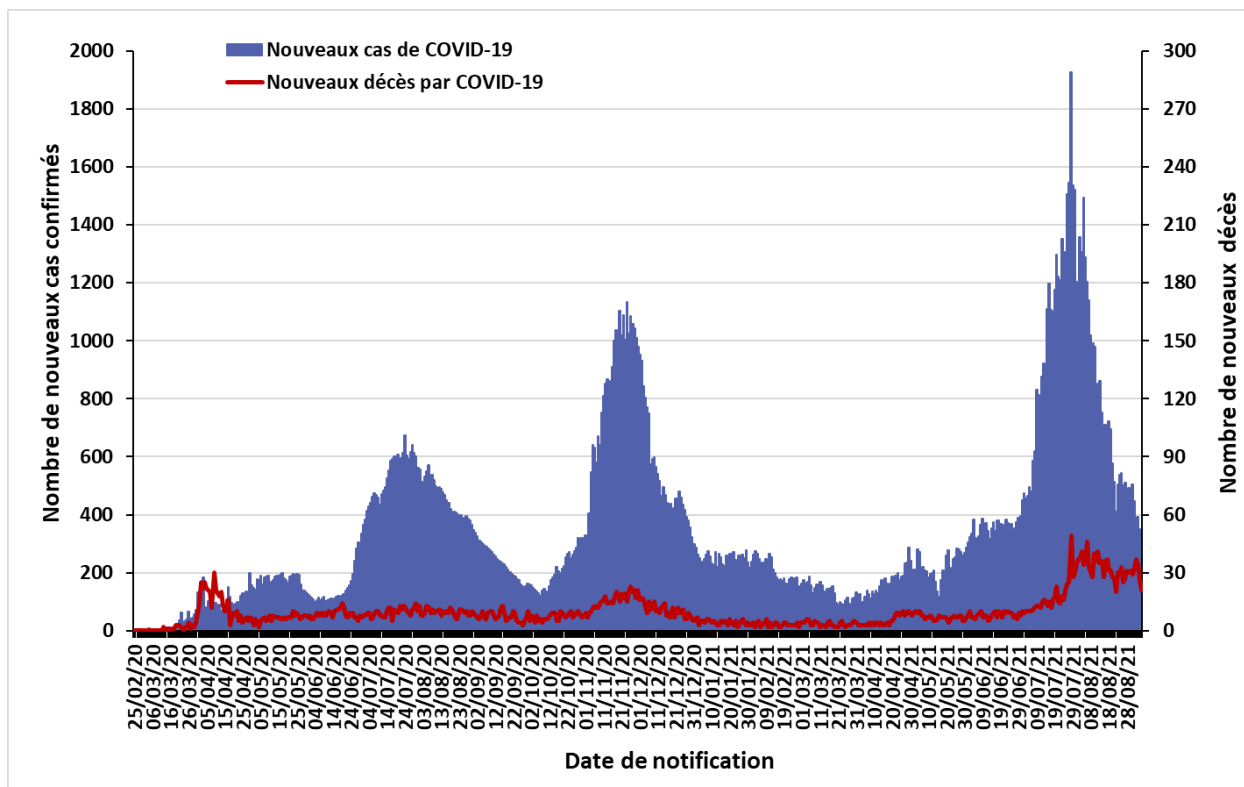
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 527
Date du rapport : 06 septembre 2021
Date des Données : 05 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 05 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

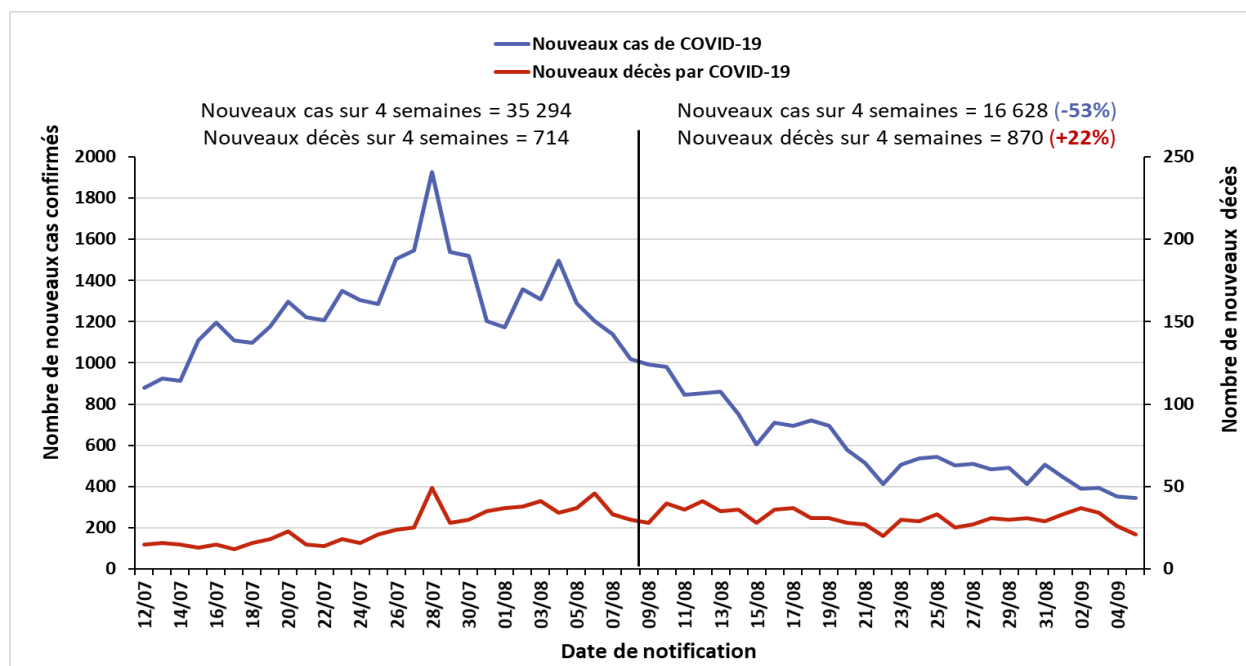
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 05 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 05 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		198 004
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		345
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	ND*
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	ND*
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	ND*
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		134 958
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		283
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		39
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 420
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		21
Taux de létalité		2,74%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

*ND : données non disponibles

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 12 juillet au 05 septembre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 35/2021

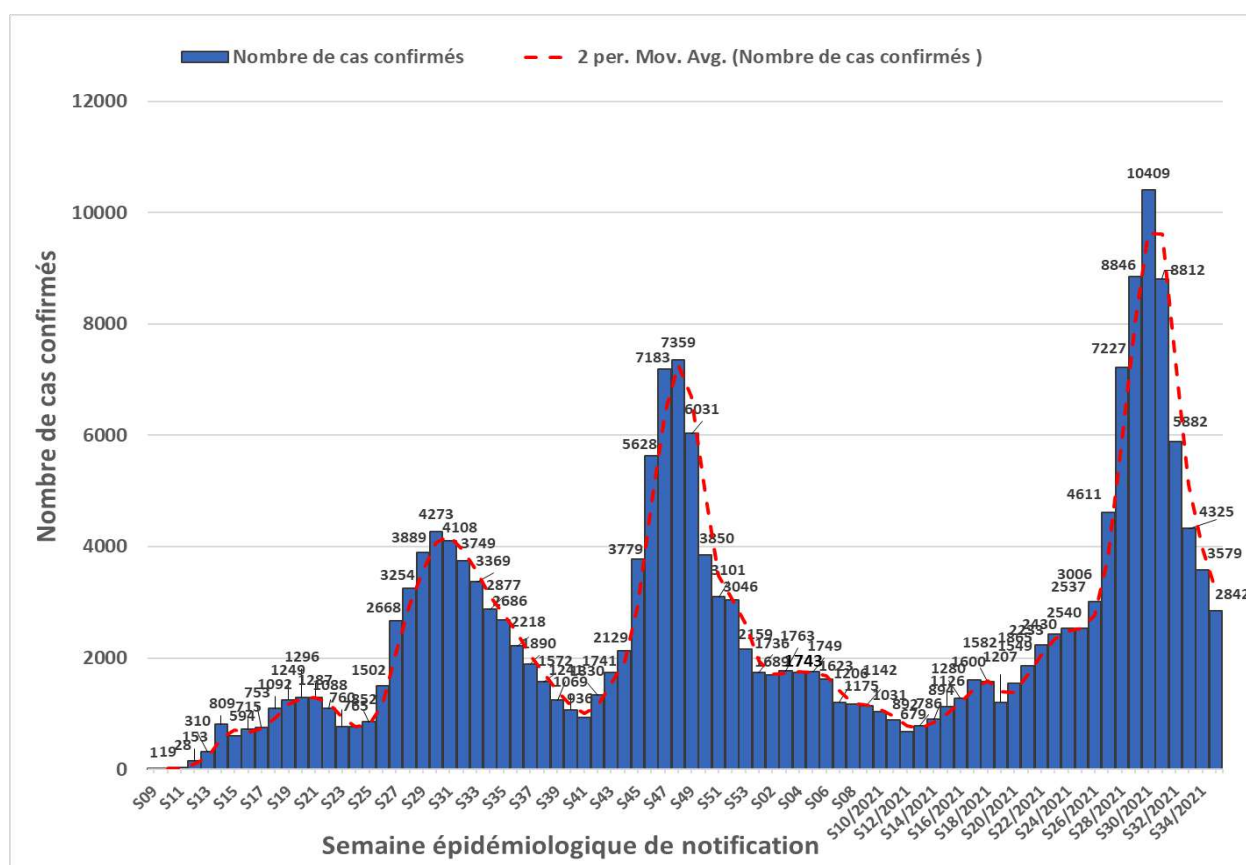
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 35/2021 au 05 septembre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 35/2021

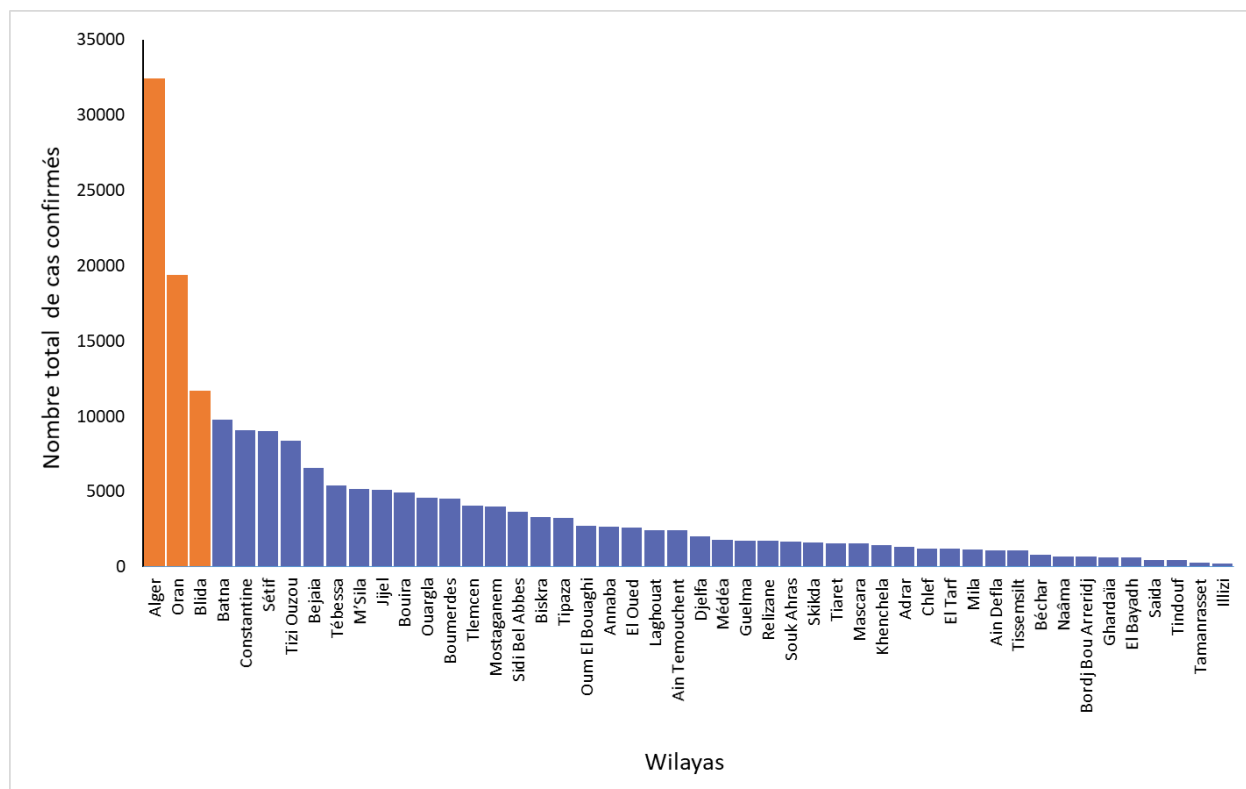
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a cependant diminué depuis cinq semaines pour revenir à 2 842 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis quatre semaines mais reste élevé avec 211 décès, une valeur qui n'avait pas été atteinte lors des deux pics épidémiques précédents.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S35/2021	S34/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	2 842	3 579	-20,6%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	406	511,3	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	6,47	8,15	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	211	205	+2,9%

❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 27 août 2021

Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 27 août 2021.



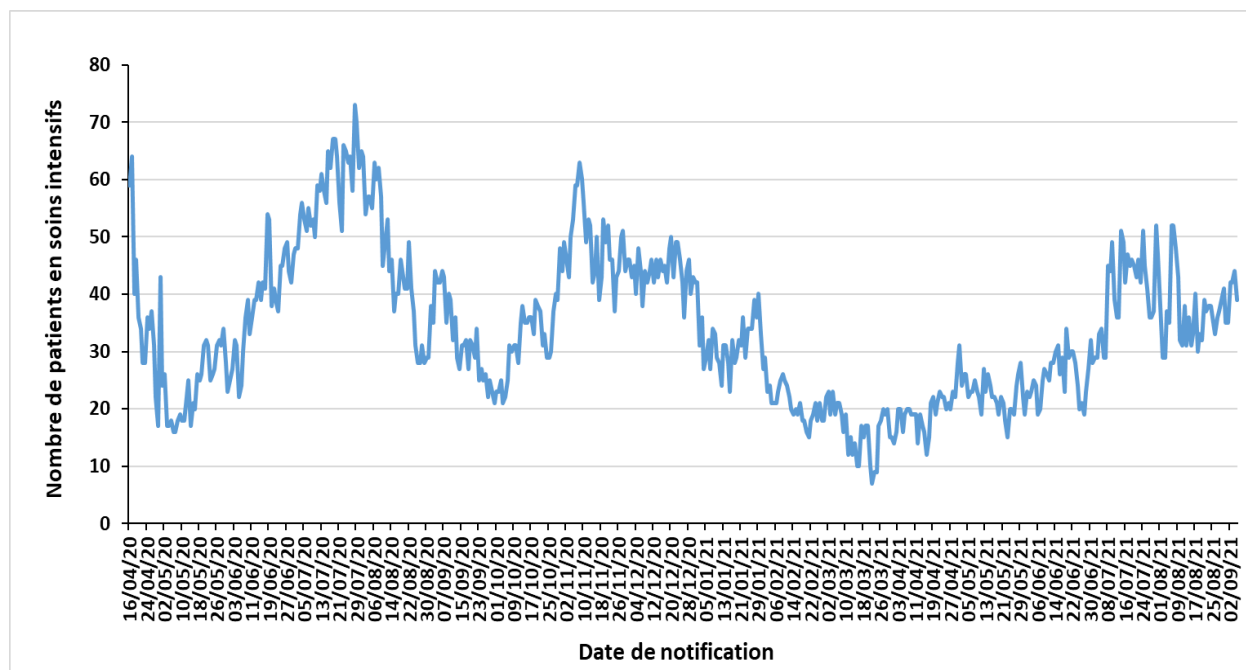
POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 35/2021

En date du 27 août 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 32 404, 19 365 et 11 667 cas respectivement (figure 4), soit 33% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 03 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Batna, Tizi Ouzou, Jijel et Tébessa (incidence supérieure à 650 cas pour 100 000 habitants dans ces 08 wilayas).

Sur 14 jours (07 au 20 août), quatre wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 15% : la wilaya de Saida (46,4%) avec 128 cas, la wilaya d'El Bayadh (25,5%) avec 122 cas, la wilaya de Sidi Bel Abbes (22,8%) avec 615 cas et la wilaya de Naâma (18,6%) avec 103 cas. Seule la wilaya d'Illizi n'a pas présenté de cas pendant ces 14 jours.

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 05 septembre 2021 en Algérie



Depuis le 22 mars 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a fortement augmenté jusqu'à dépasser les 50 patients le 14 juillet 2021. Sur les 14 derniers jours, entre le 23 août et le 05 septembre, ce nombre a oscillé entre 33 et 44 patients avec une moyenne de 38 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné samedi 4 septembre le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination organisée du 4 au 11 septembre 2021 afin d'atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a précisé que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisé le "Big Day".

Le porte-parole du Comité Scientifique de Suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19, Dr Djamel Fourar, a précisé qu'à ce jour « 8 millions de citoyens algériens ont été vaccinés dont 5 millions ayant reçu une dose et 3 millions ayant reçu deux doses ».

A ce jour, 15 461 600 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie selon la répartition suivante :

TOTAL DES DOSES RECUES	15 461 600
Sinovac	11 767 600
AstraZeneca (AZ)	1 939 200
Sinopharm/BIBP	700 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
Sputnik V	400 000
AstraZeneca (SII)	50 000

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Publications techniques :

- « Digital documentation of COVID-19 certificates: vaccination status: technical specifications and implementation guidance », publication du 27 août 2021 : https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-Digital_certificates-vaccination-2021.1

❖ Informations et communications :

- Dans une déclaration du 31 août 2021, l'OMS réitère son appel à un moratoire sur l'administration de doses de rappel au moins jusqu'à la fin septembre. En effet, la livraison et l'administration des premières et deuxièmes doses dans les pays à faible taux de vaccination restent la priorité absolue de l'OMS, afin d'atteindre une couverture d'au moins 10 % dans chaque pays d'ici la fin septembre, 40 % d'ici la fin de l'année et 70 % d'ici la mi-2022. Des troisièmes doses pourraient être administrées aux personnes vulnérables, c'est-à-dire aux populations les plus à risque comme par exemple les personnes immunodéprimées, mais elles ne doivent pour l'instant pas être destinées aux personnes en bonne santé.
- En date du 05 septembre 2021, la facilité COVAX a expédié 236 647 830 doses de vaccins contre la COVID-19 à 139 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 39 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 03 septembre 2021 donne des informations importantes sur le tabac et la COVID-19 : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-52---tobacco-covid-19>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a publié le 06 septembre 2021 une présentation donnant une mise à jour sur les doses de rappel des vaccins COVID-19 : https://cdn.who.int/media/docs/default-source/epi-win/update66_an-update-on-covid-19-vaccine-booster-doses.pdf?sfvrsn=51f5e3bc_4



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

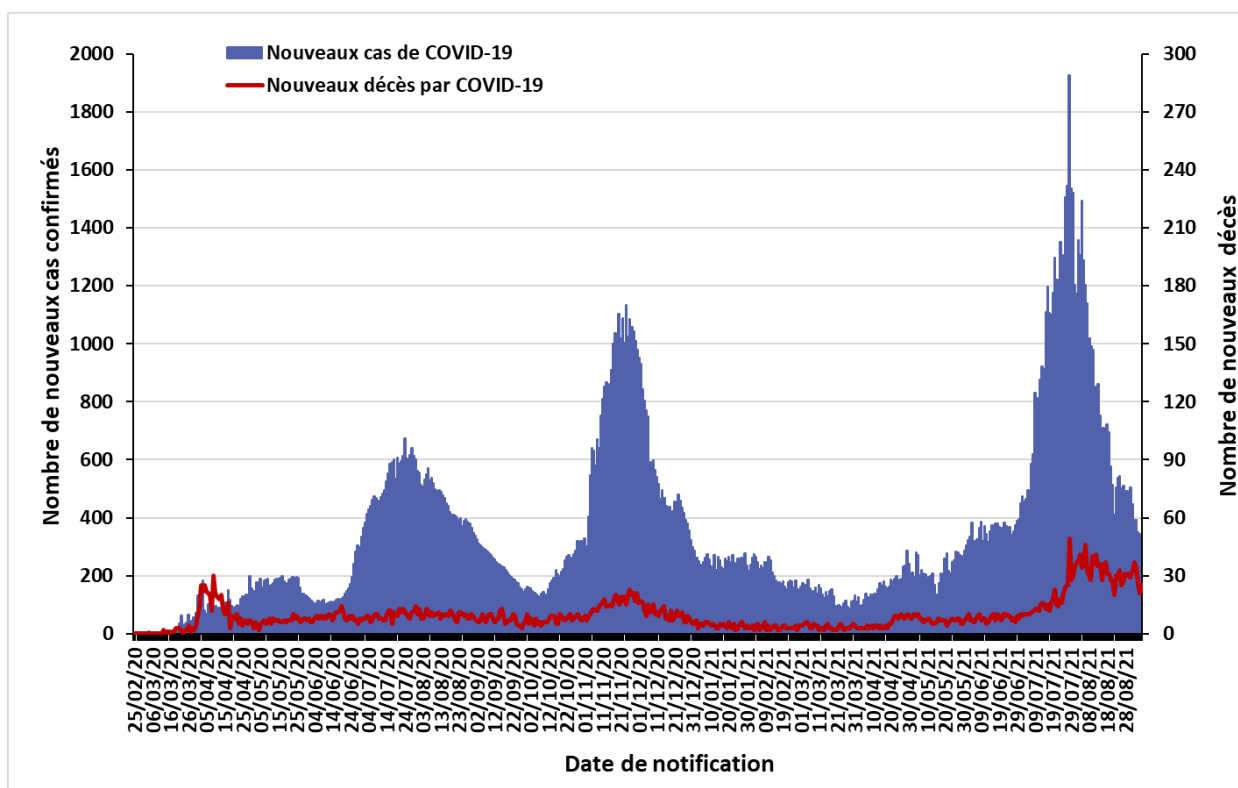
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 528
 Date du rapport : 07 septembre 2021
 Date des Données : 06 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 06 septembre 2021 en Algérie



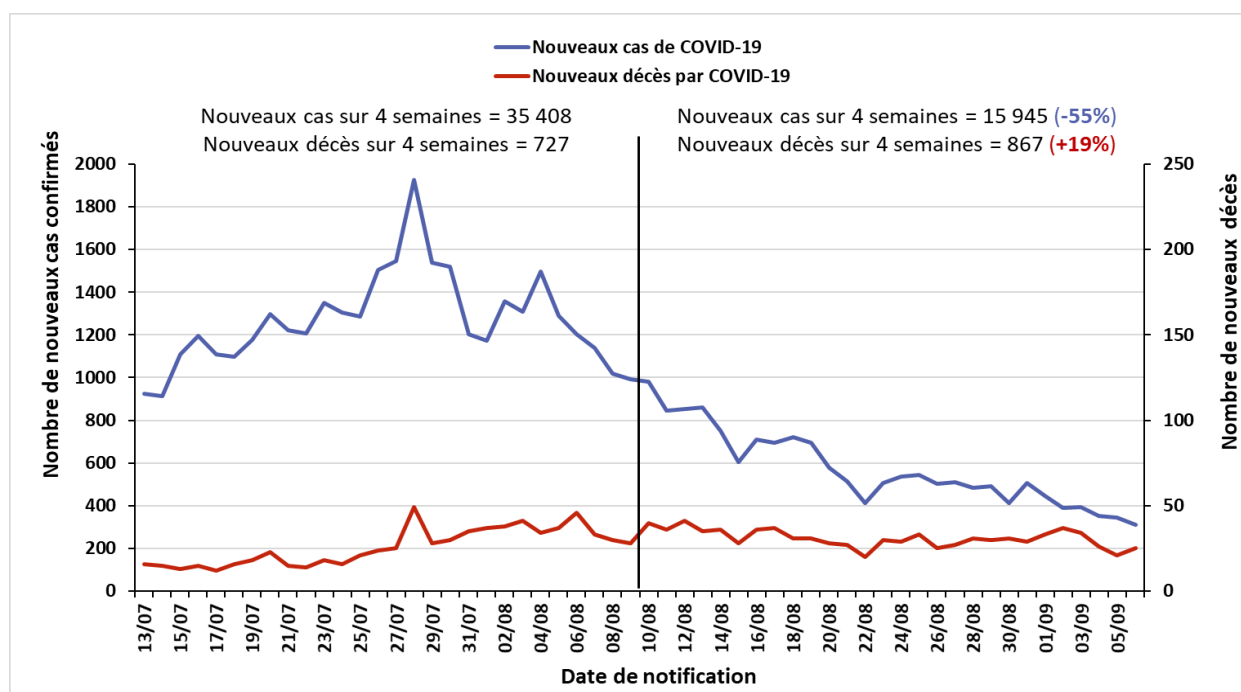
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 06 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 06 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		198 313
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		309
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	16
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	13
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		135 232
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		274
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		36
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 445
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		25
Taux de létalité		2,75 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 11 juillet au 06 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné samedi 4 septembre le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination organisée du 4 au 11 septembre 2021 afin d'atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a précisé que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisé le "Big Day".

Le porte-parole du Comité Scientifique de Suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19, Dr Djamel Fourar, a précisé qu'à ce jour « 8 millions de citoyens algériens ont été vaccinés dont 5 millions ayant reçu une dose et 3 millions ayant reçu deux doses ».

A ce jour, 15 461 600 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie selon la répartition suivante :

TOTAL DES DOSES RECUES	15 461 600
Sinovac	11 767 600
AstraZeneca (AZ)	1 939 200
Sinopharm/BIBP	700 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
Sputnik V	400 000
AstraZeneca (SII)	50 000

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

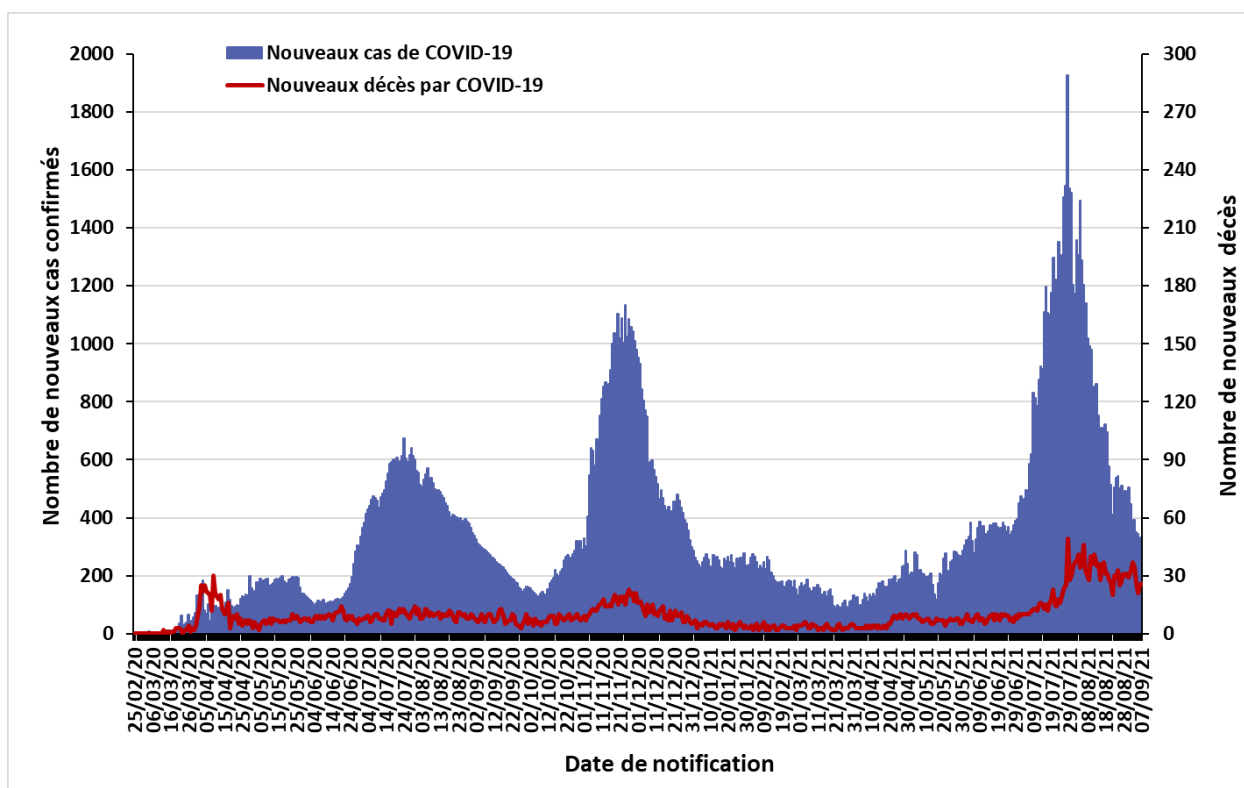
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 529
Date du rapport : 08 septembre 2021
Date des Données : 07 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 07 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

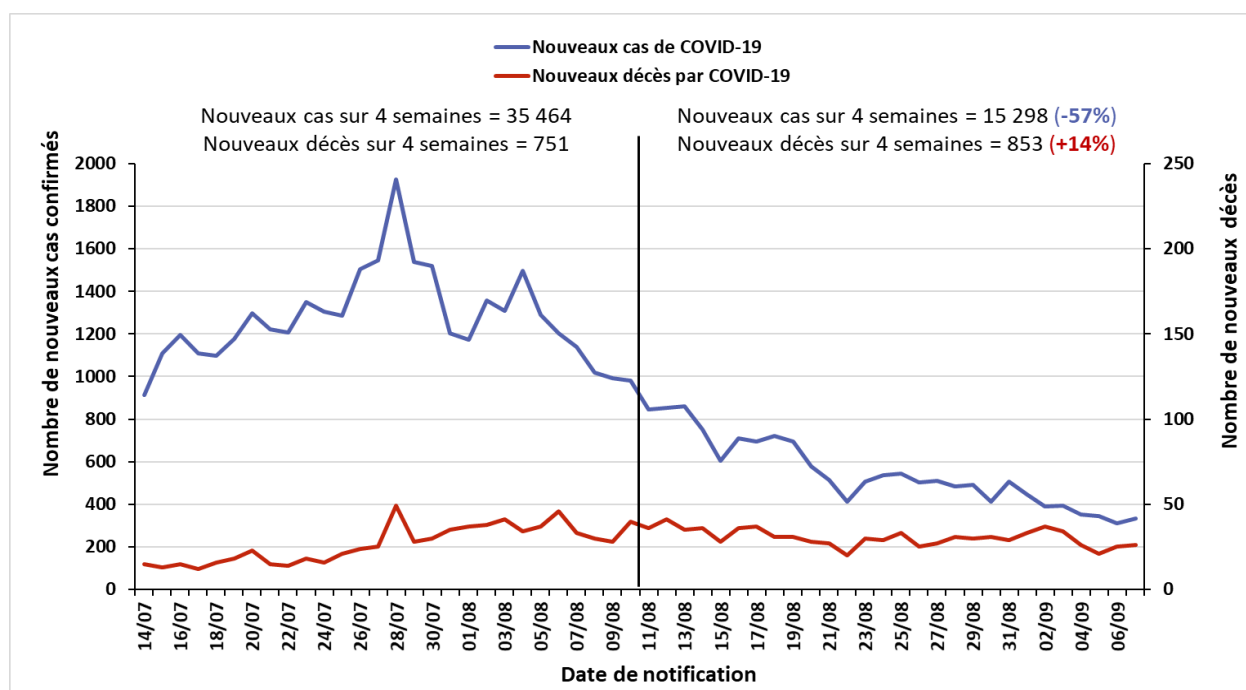
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 07 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 07 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		198 645
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		332
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	14
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	23
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	11
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		135 496
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		264
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		36
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 471
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		26
Taux de létalité		2,75 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 12 juillet au 07 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné samedi 4 septembre le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination organisée du 4 au 11 septembre 2021 afin d'atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a précisé que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisé le "Big Day".

Le porte-parole du Comité Scientifique de Suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19, Dr Djamel Fourar, a précisé qu'à ce jour « 8 millions de citoyens algériens ont été vaccinés dont 5 millions ayant reçu une dose et 3 millions ayant reçu deux doses ».

A ce jour, 15 461 600 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie selon la répartition suivante :

TOTAL DES DOSES RECUES	15 461 600
Sinovac	11 767 600
AstraZeneca (AZ)	1 939 200
Sinopharm/BIBP	700 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
Sputnik V	400 000
AstraZeneca (SII)	50 000

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

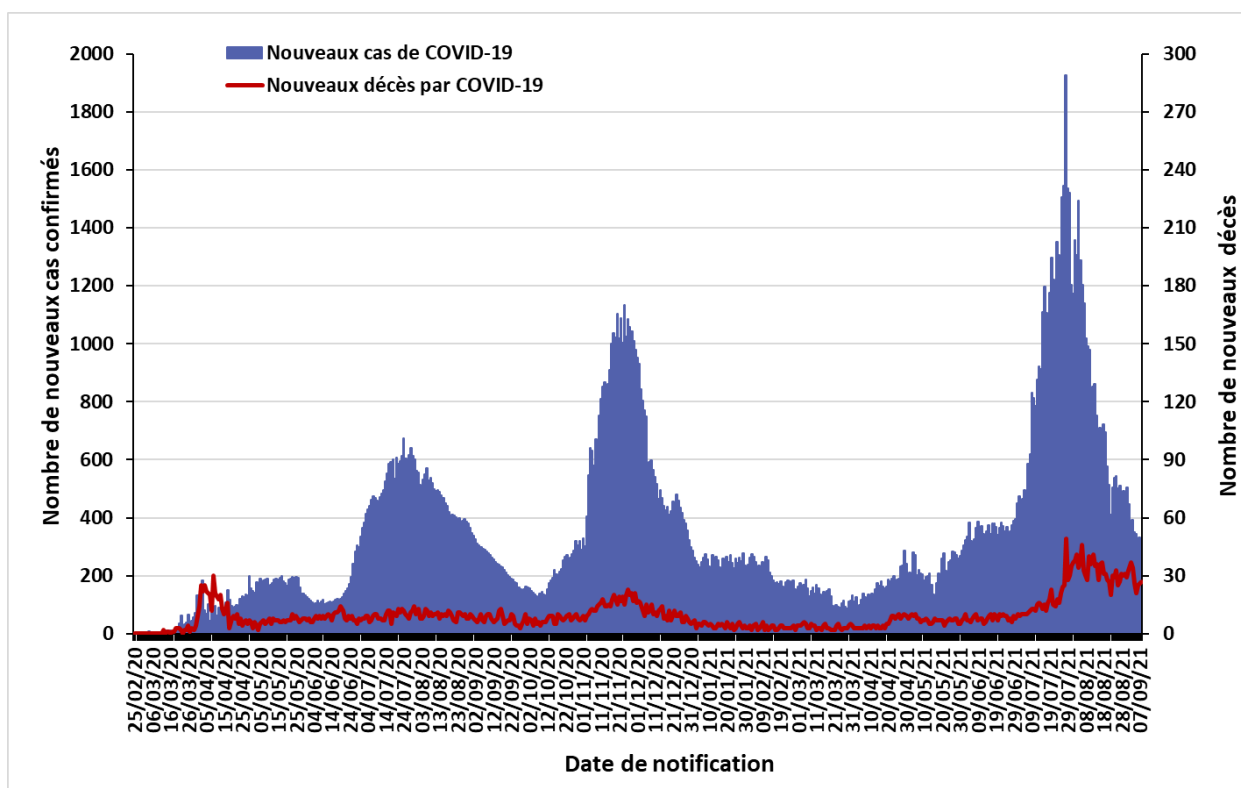
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 530
 Date du rapport : 09 septembre 2021
 Date des Données : 08 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 08 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

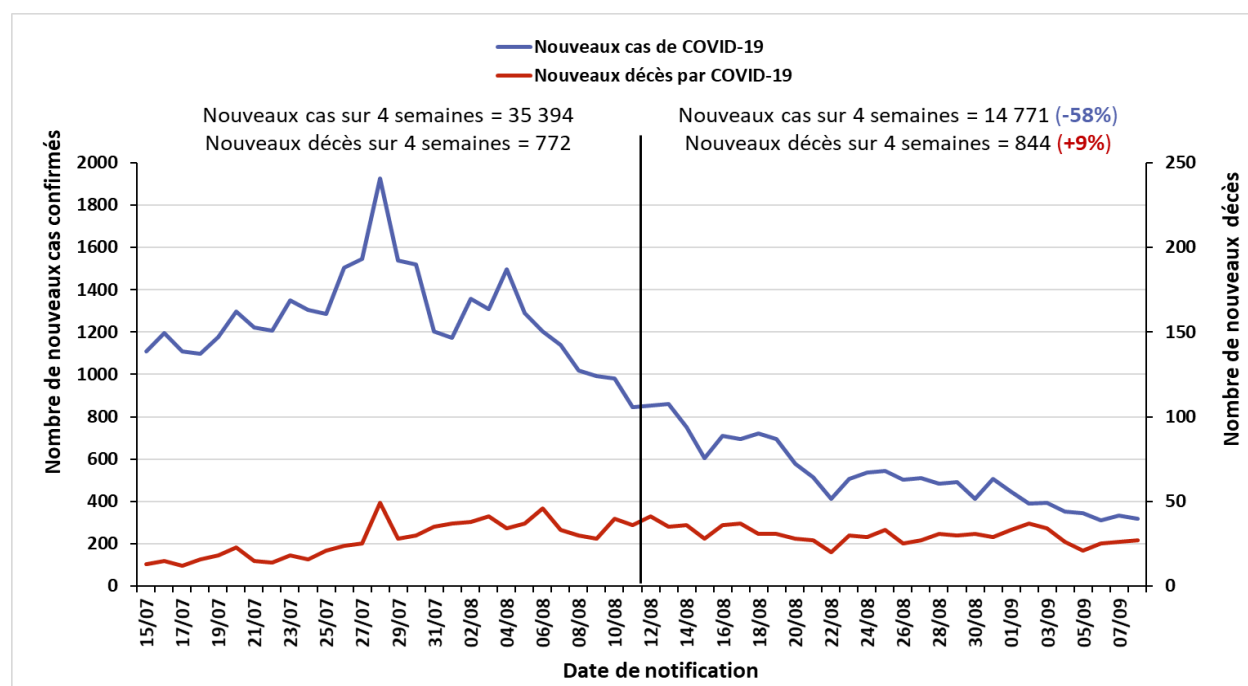
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 08 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 08 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		198 962
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		317
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	10
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		135 790
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		264
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		42
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 498
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		27
Taux de létalité		2,76 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 15 juillet au 08 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a donné samedi 4 septembre le coup d'envoi de la campagne nationale de la vaccination organisée du 4 au 11 septembre 2021 afin d'atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population d'ici la fin de l'année en cours. Le ministre a précisé que le ministère de la Santé présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination, affirmant que l'évaluation générale aura lieu le 11 septembre, dernier jour de la campagne nationale de la vaccination, baptisé le "Big Day".

Le porte-parole du Comité Scientifique de Suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19, Dr Djamel Fourar, a précisé qu'à ce jour « 8 millions de citoyens algériens ont été vaccinés dont 5 millions ayant reçu une dose et 3 millions ayant reçu deux doses ».

A ce jour, 15 461 600 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie selon la répartition suivante :

TOTAL DES DOSES RECUES	15 461 600
Sinovac	11 767 600
AstraZeneca (AZ)	1 939 200
Sinopharm/BIBP	700 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
Sputnik V	400 000
AstraZeneca (SII)	50 000

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

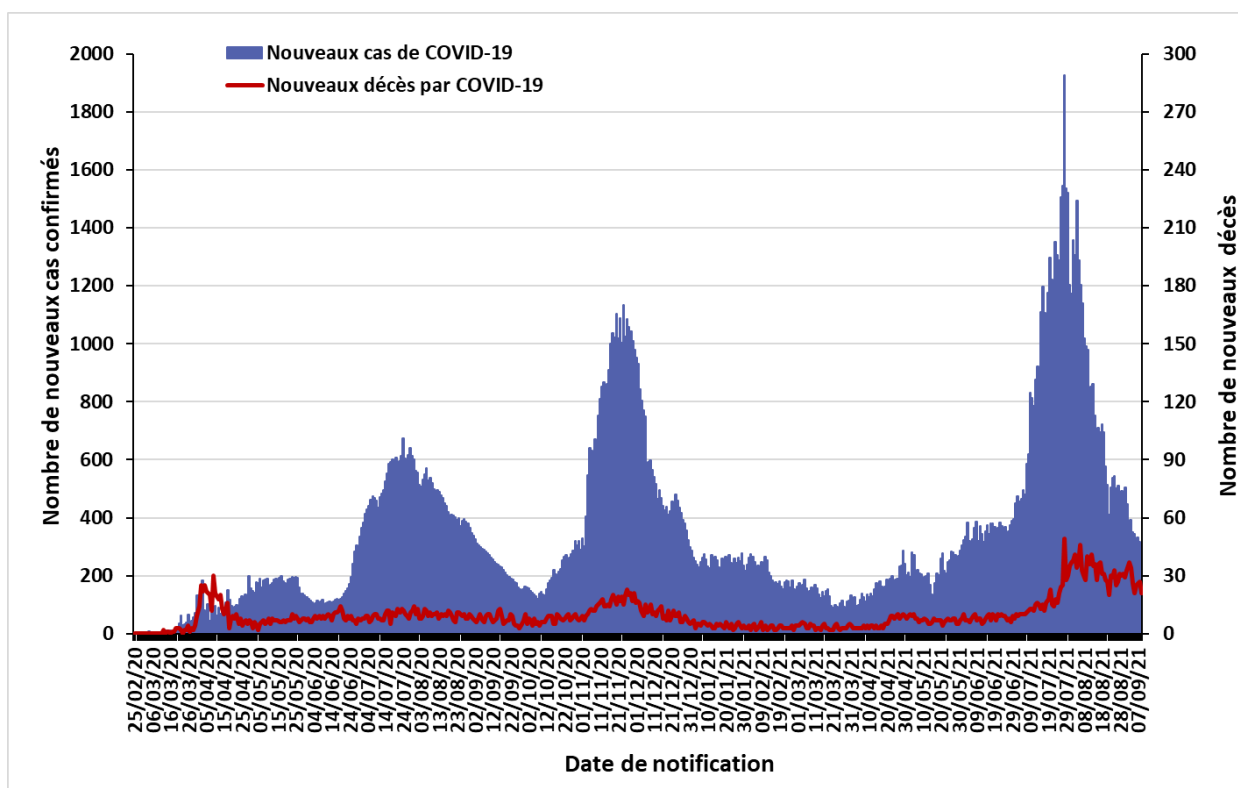
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 531
 Date du rapport : 10 septembre 2021
 Date des Données : 09 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 09 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

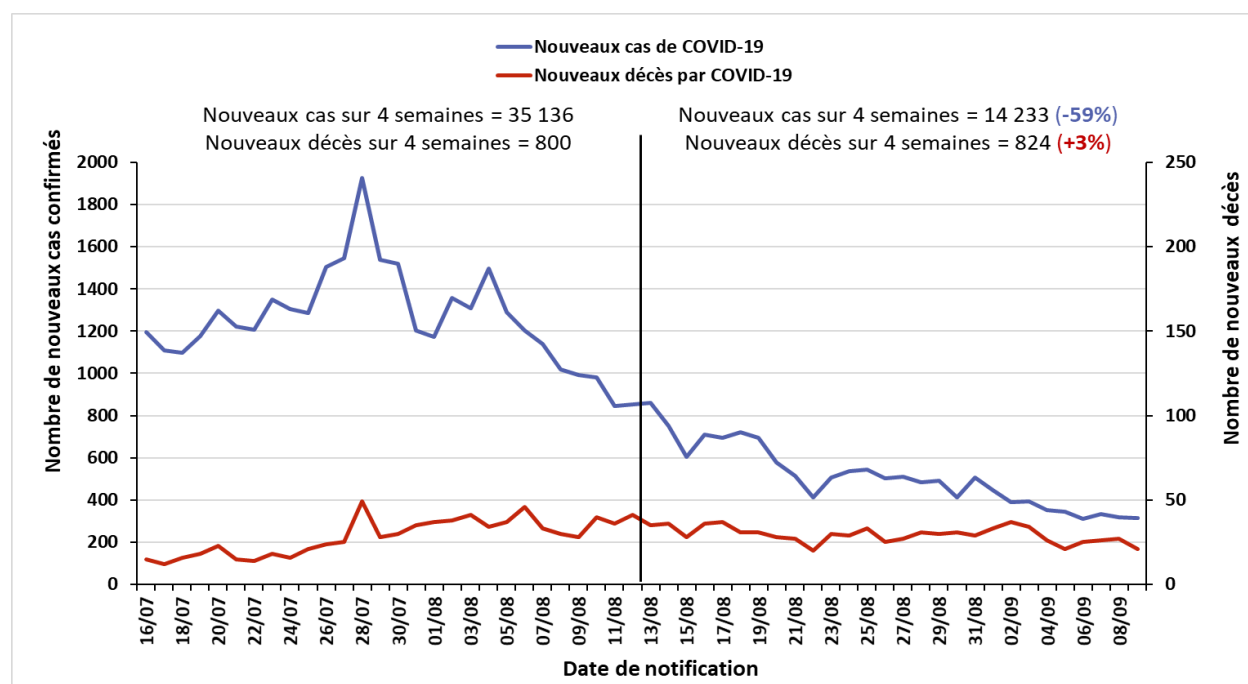
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 09 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 09 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		199 275
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		313
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	21
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	16
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	11
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		136 029
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		275
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		37
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 519
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		21
Taux de létalité		2,77 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 16 juillet au 09 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

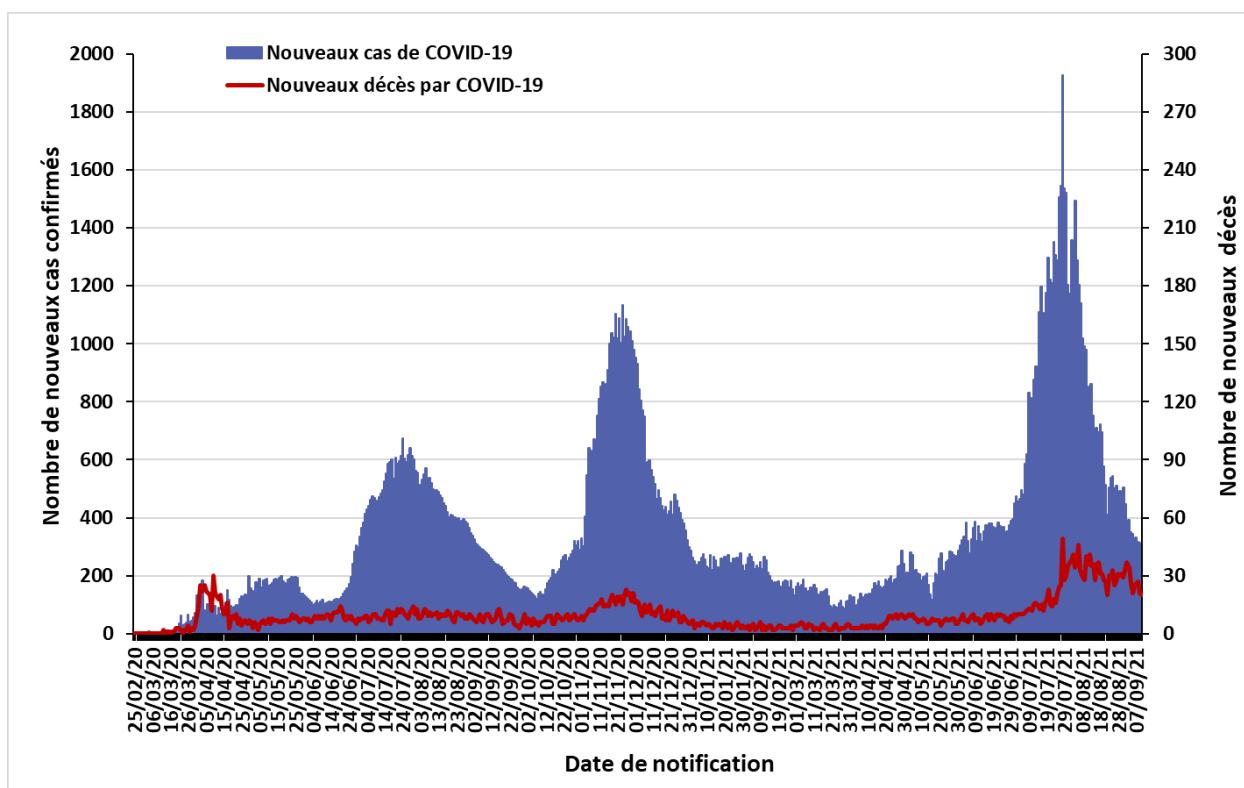
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 532
 Date du rapport : 11 septembre 2021
 Date des Données : 10 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 10 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

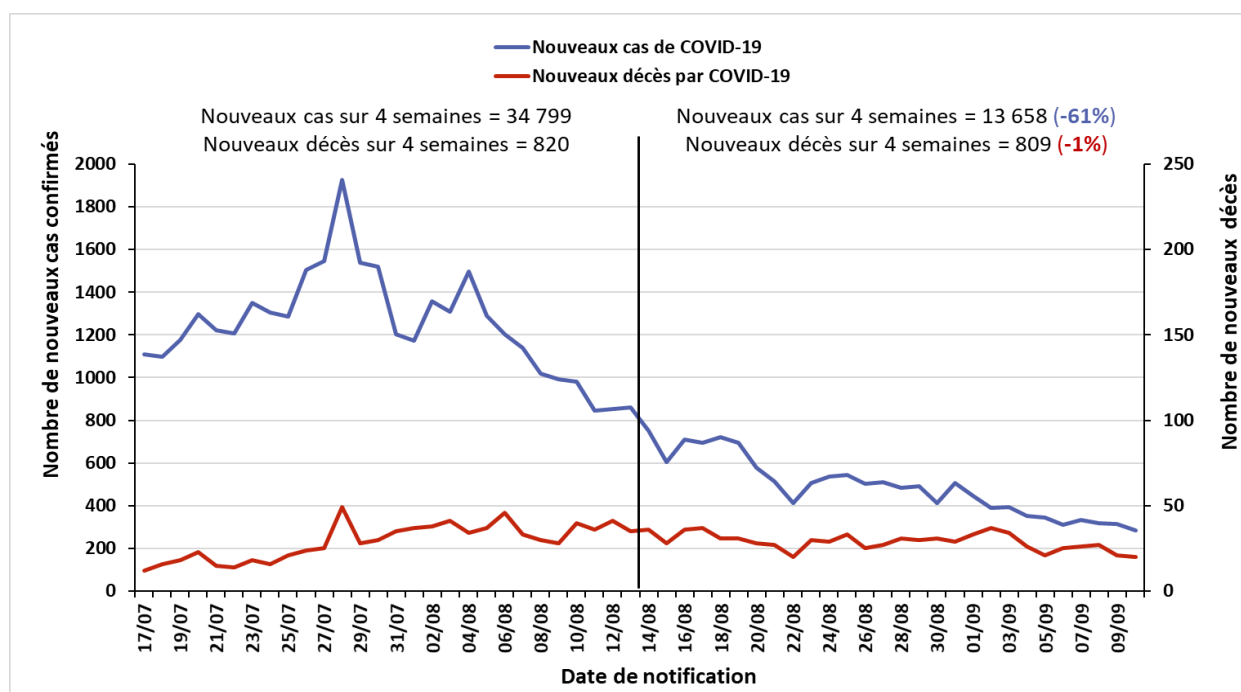
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 10 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 10 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		199 560
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		285
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	18
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	11
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		136 264
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		235
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		34
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 539
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		20
Taux de létalité		2,78 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 17 juillet au 10 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ **Logistique** : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministère de la Santé a annoncé, vendredi 10 août 2021, la prolongation de la campagne nationale de vaccination contre la COVID-19 lancée la semaine dernière jusqu'à la fin de l'année, avec l'objectif d'atteindre un taux de vaccination de 70% de la population.

Le ministère a également informé que plus d'un million de personnes ont été vaccinées entre le 04 et le 09 septembre 2021.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

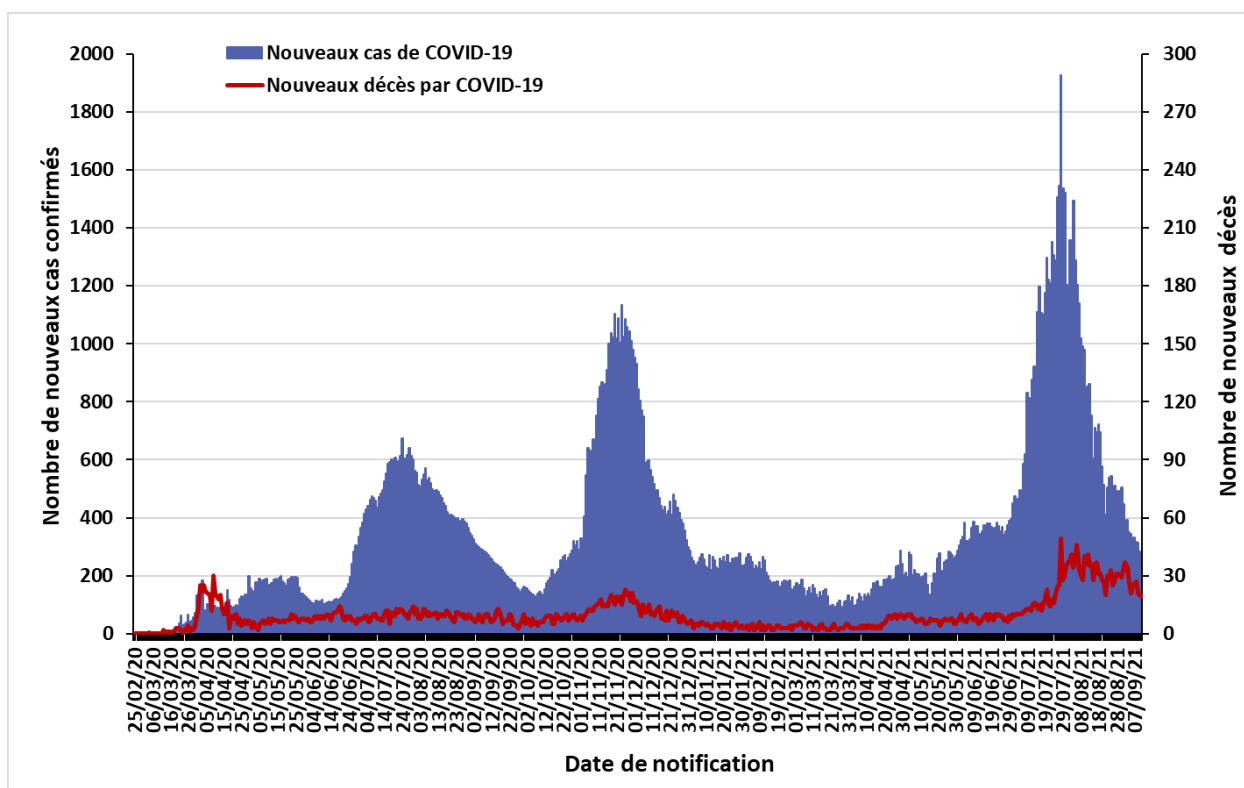
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 533
Date du rapport : 12 septembre 2021
Date des Données : 11 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 11 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

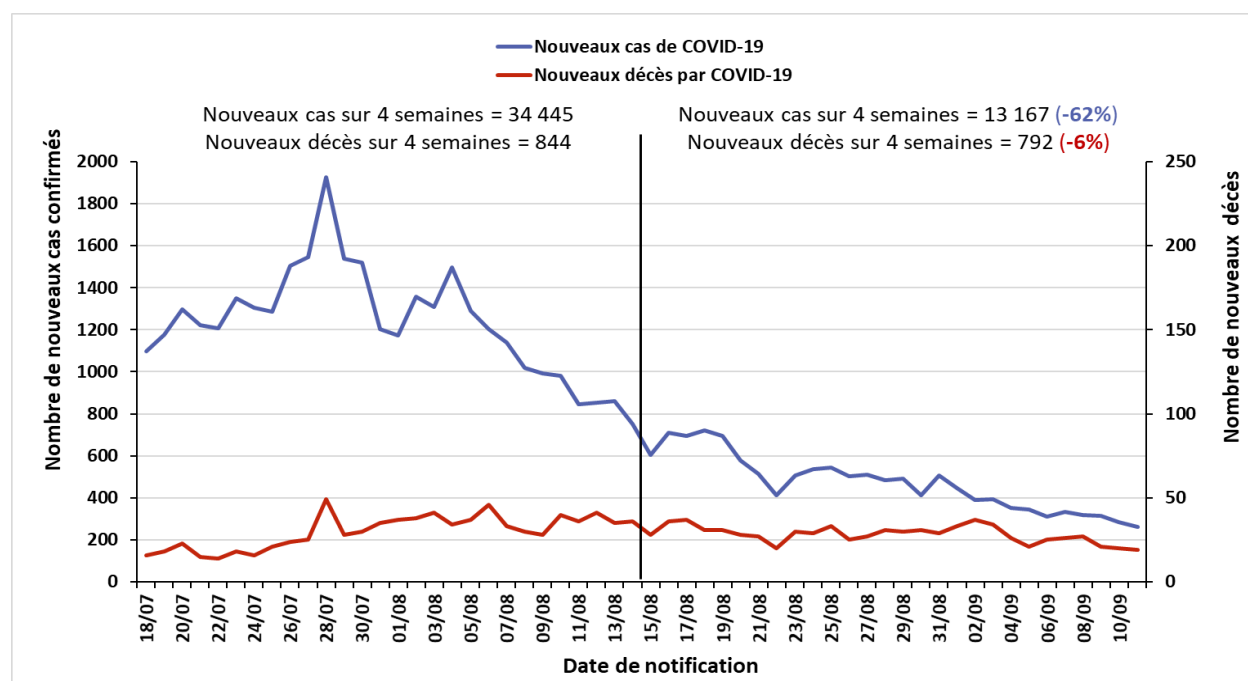
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 11 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 11 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		199 822
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		262
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	14
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	25
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	9
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		136 466
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		202
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		28
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 558
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		19
Taux de létalité		2,78 %
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 18 juillet au 11 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

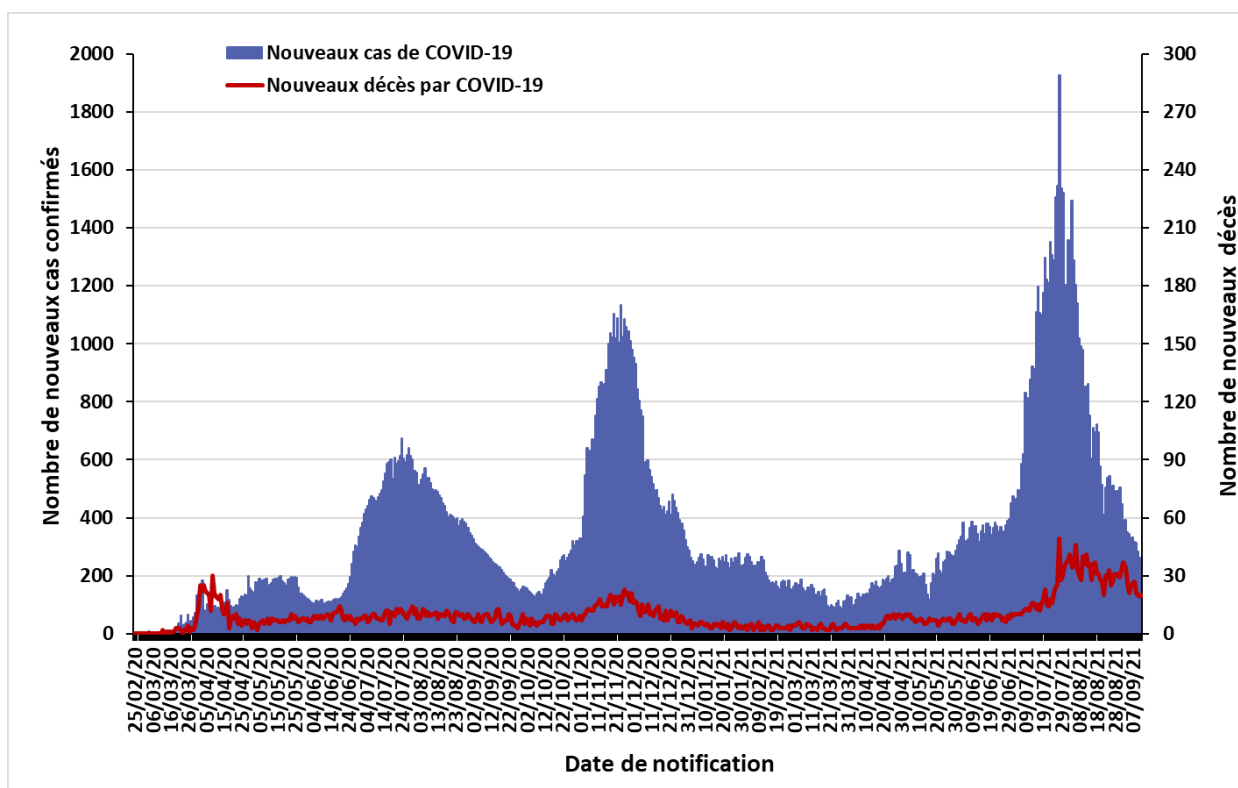
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 534
Date du rapport : 13 septembre 2021
Date des Données : 12 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 12 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

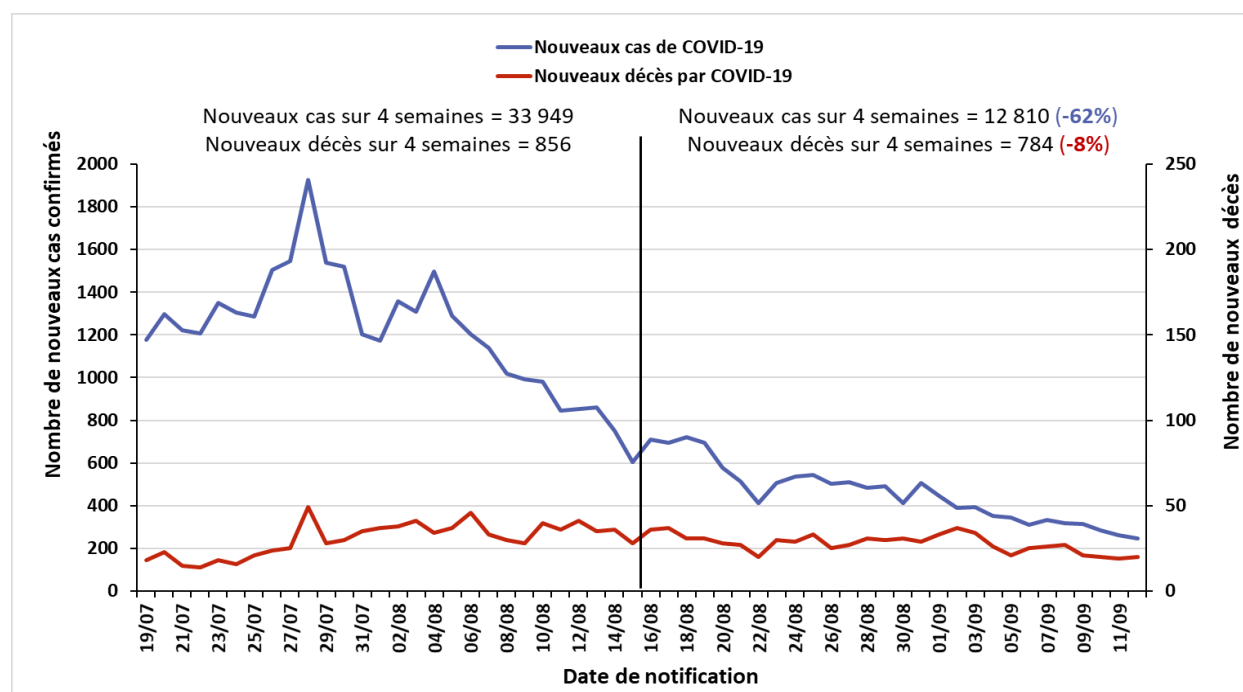
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 12 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 12 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		200 068
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		246
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	20
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	8
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		136 662
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		196
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		33
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 578
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		20
Taux de létalité		2,79%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 19 juillet au 12 septembre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 36/2021

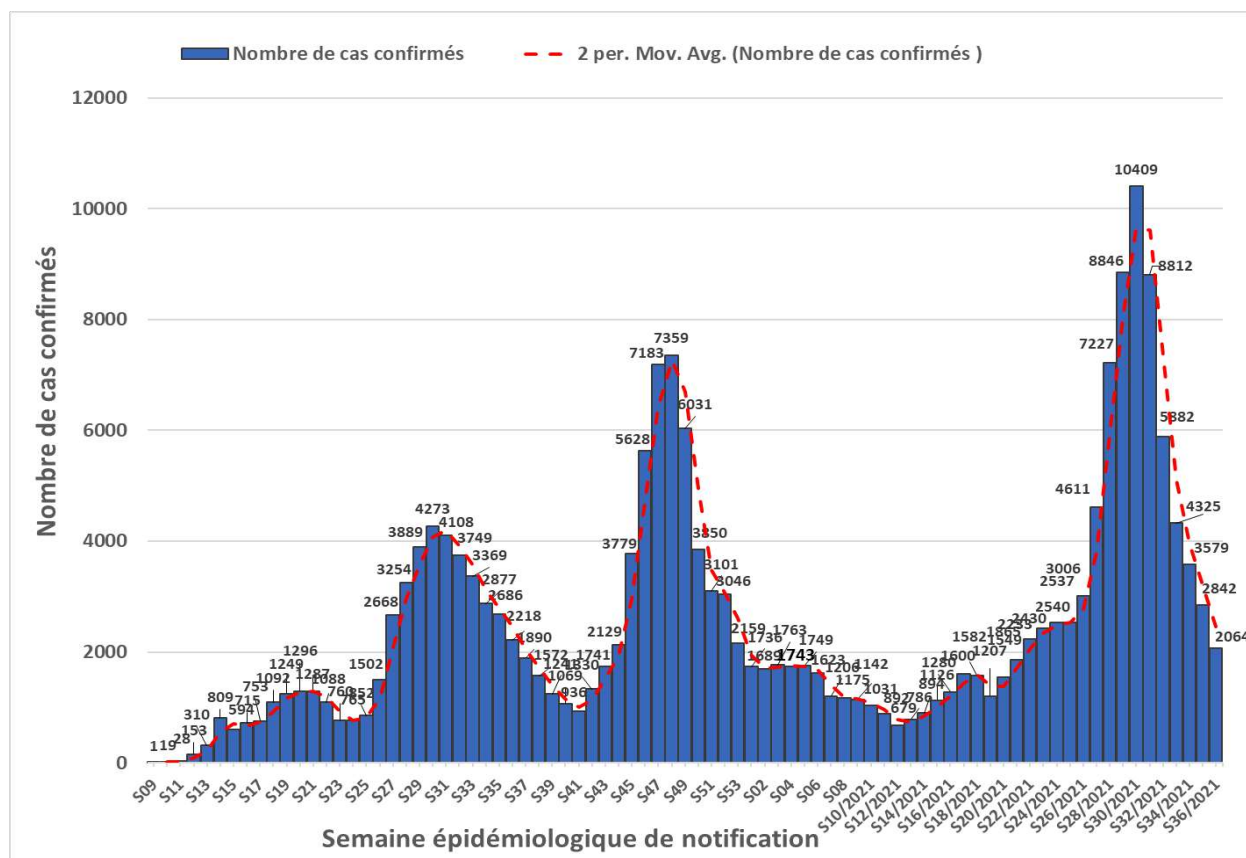
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 36/2021 au 12 septembre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 36/2021

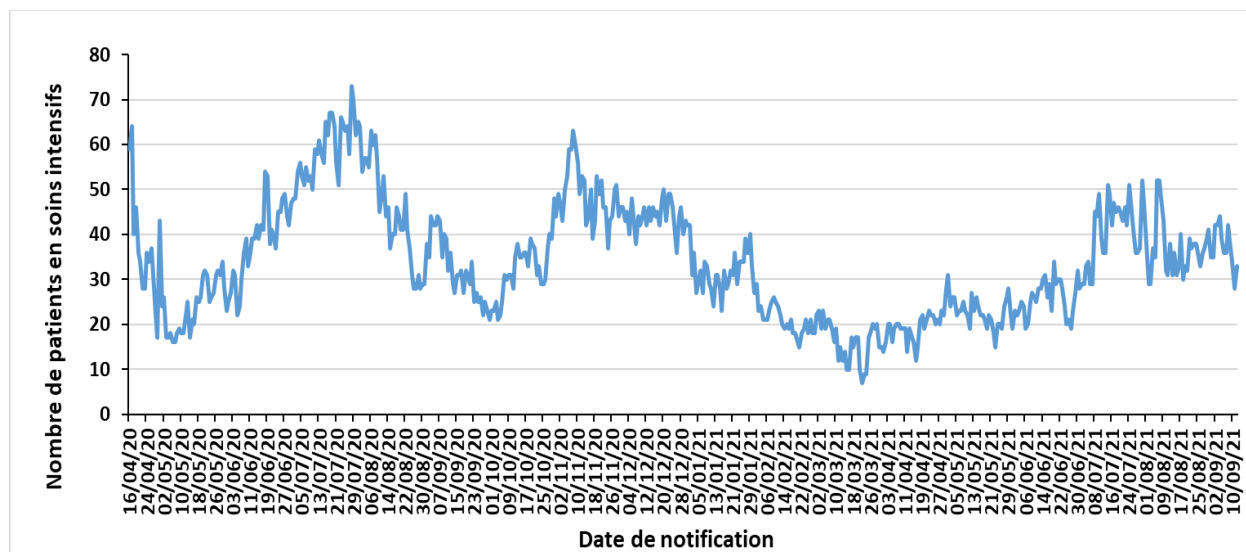
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant six semaines pour revenir à 2 064 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis quatre semaines mais reste élevé avec 158 décès, une valeur qui n'avait pas été atteinte lors des deux pics épidémiques précédents.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S36/2021	S35/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	2 064	2 842	-27,4%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	294,9	406	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	4,70	6,47	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	158	211	-25,1%

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 12 septembre 2021 en Algérie



Depuis le 22 mars 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a fortement augmenté jusqu'à dépasser les 50 patients le 14 juillet 2021. Sur les 30 derniers jours, entre le 14 août et le 12 septembre, ce nombre a oscillé entre 28 et 44 patients avec une moyenne de 36 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 30 août 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 6h pour une période de 15 jours à compter du 30 août 2021 dans les 40 wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Ghardaia, Relizane et Ouled Djellal.

Dans ces wilayas, sont maintenues les mesures suivantes :

- La fermeture des activités se caractérisant par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination (marchés de vente des véhicules d'occasion, salles omnisports et salles de sport, maisons de jeunes et centres culturels)
- Le renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants
- L'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements, et le retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ **Partenariat** : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Derrar, a annoncé dimanche 12 septembre 2021 que l'Algérie allait recevoir 15 millions de doses de vaccins anti-COVID-19 pendant le mois d'octobre 2021. Cela permettra ainsi au pays de pouvoir atteindre un taux de vaccination de 70% de la population cible, âgée de plus de 18 ans (20 millions de personnes).

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Informations et communications :

- En date du 12 septembre 2021, la facilité COVAX a expédié 261 164 050 doses de vaccins contre la COVID-19 à 141 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 40 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 11 septembre 2021 donne des informations importantes sur la nécessité ou non de faire des doses de rappel des vaccins contre la COVID-19 :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-53---covid-19-booster-shots>



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

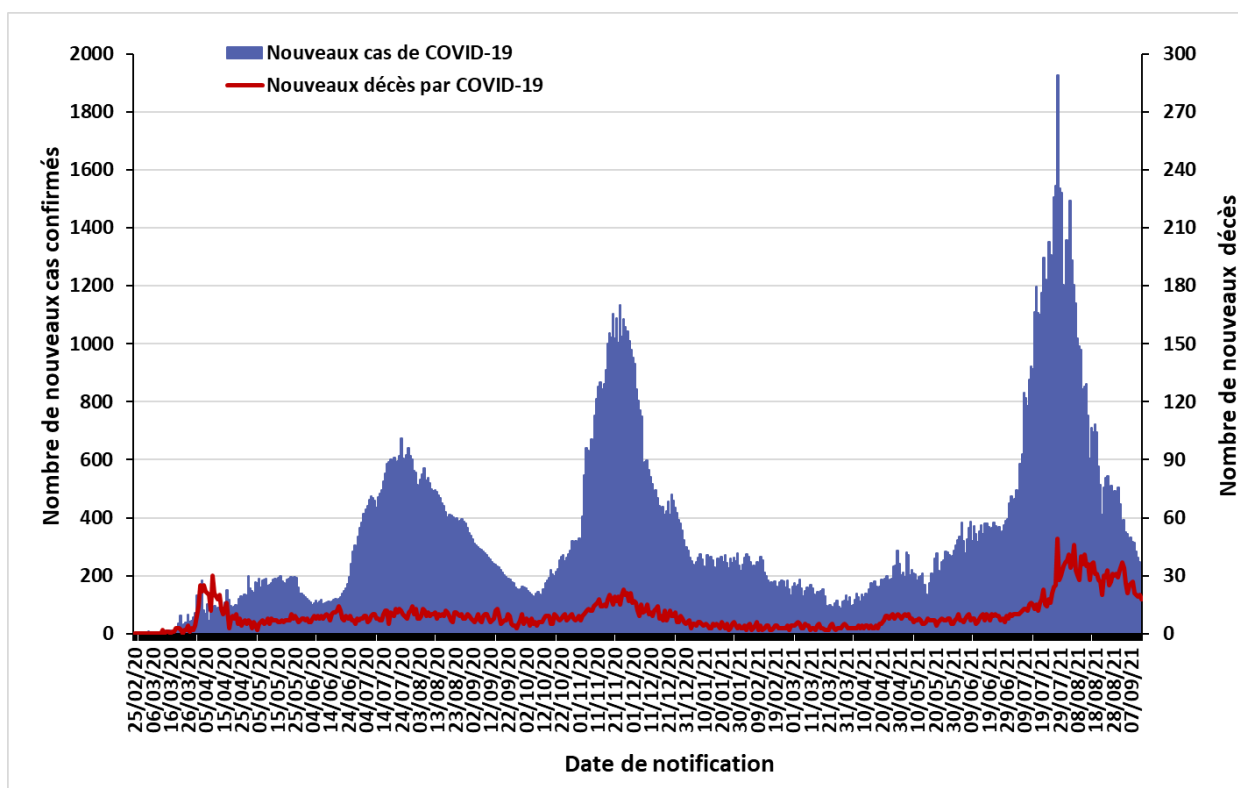
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 535
 Date du rapport : 14 septembre 2021
 Date des Données : 13 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 13 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

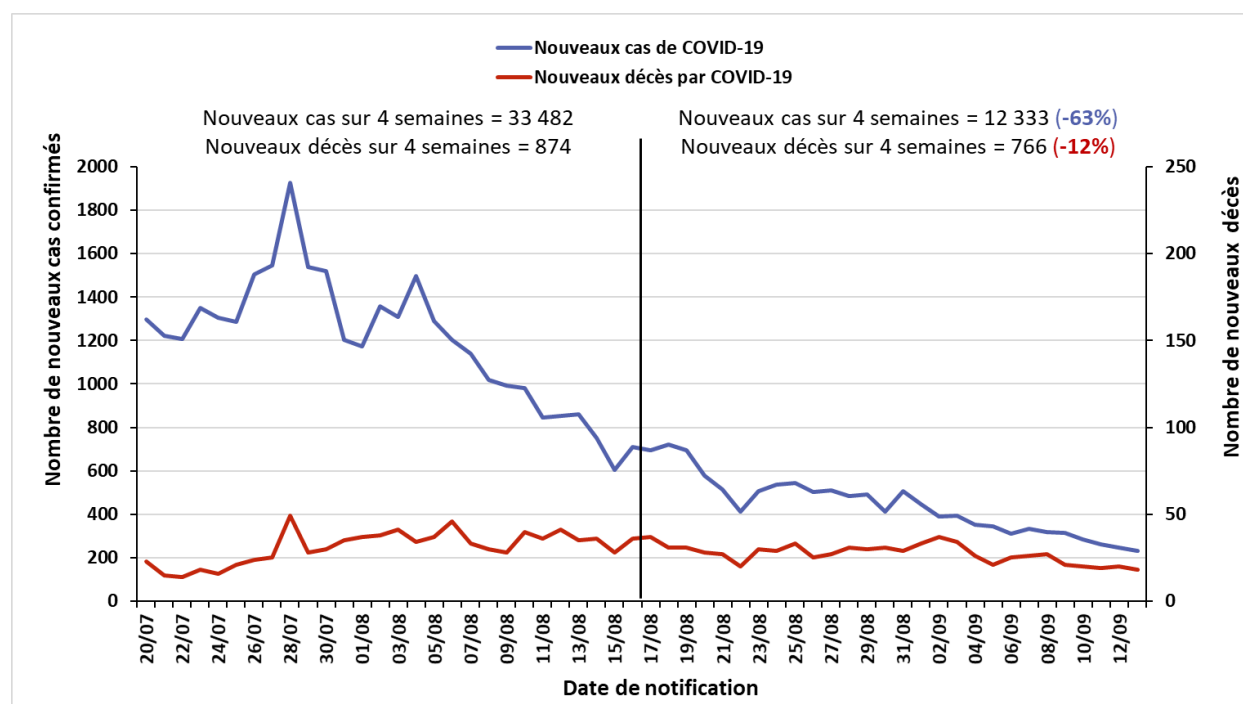
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 13 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		200 301
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		233
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	ND*
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	ND*
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	ND*
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		136 860
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		198
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		29
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 596
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		18
Taux de létalité		2,79%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 20 juillet au 13 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Derrar, a annoncé dimanche 12 septembre 2021 que l'Algérie allait recevoir 15 millions de doses de vaccins anti-COVID-19 pendant le mois d'octobre 2021. Cela permettra ainsi au pays de pouvoir atteindre un taux de vaccination de 70% de la population cible, âgée de plus de 18 ans (20 millions de personnes).

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

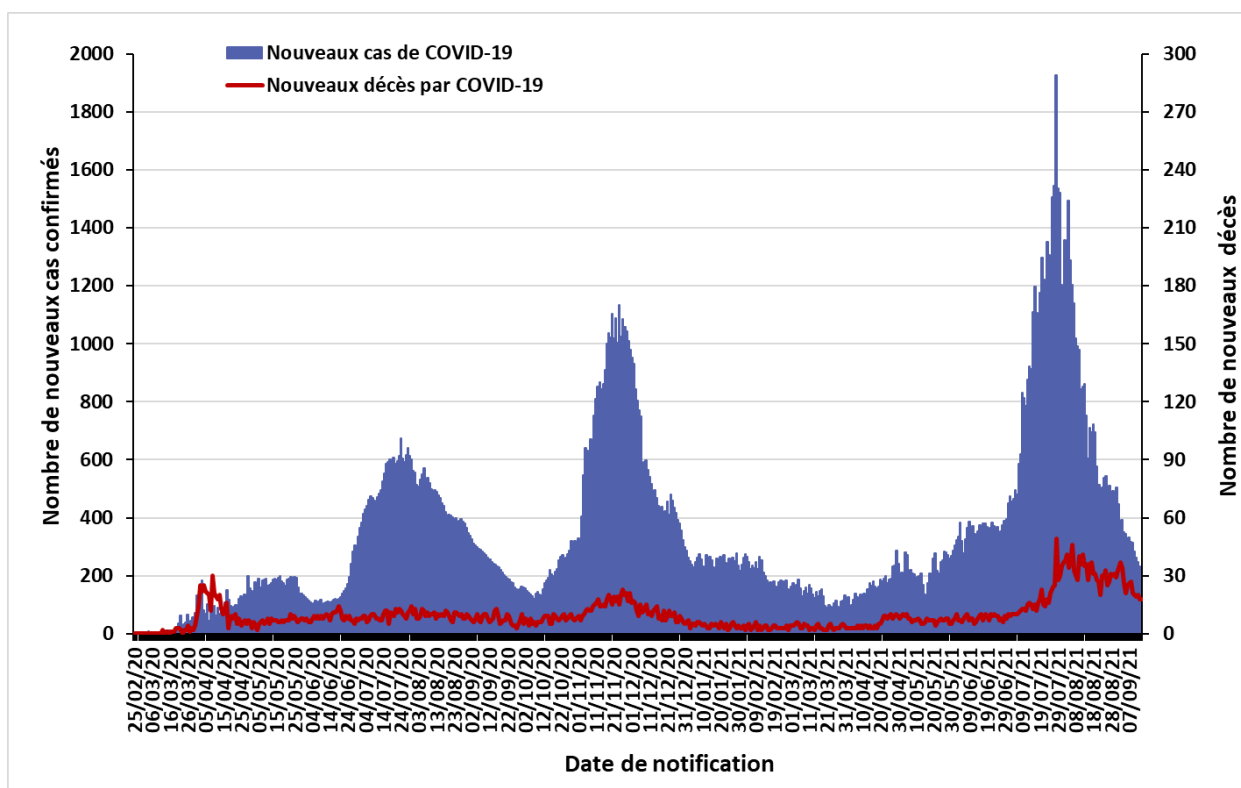
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 536
Date du rapport : 15 septembre 2021
Date des Données : 14 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 14 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

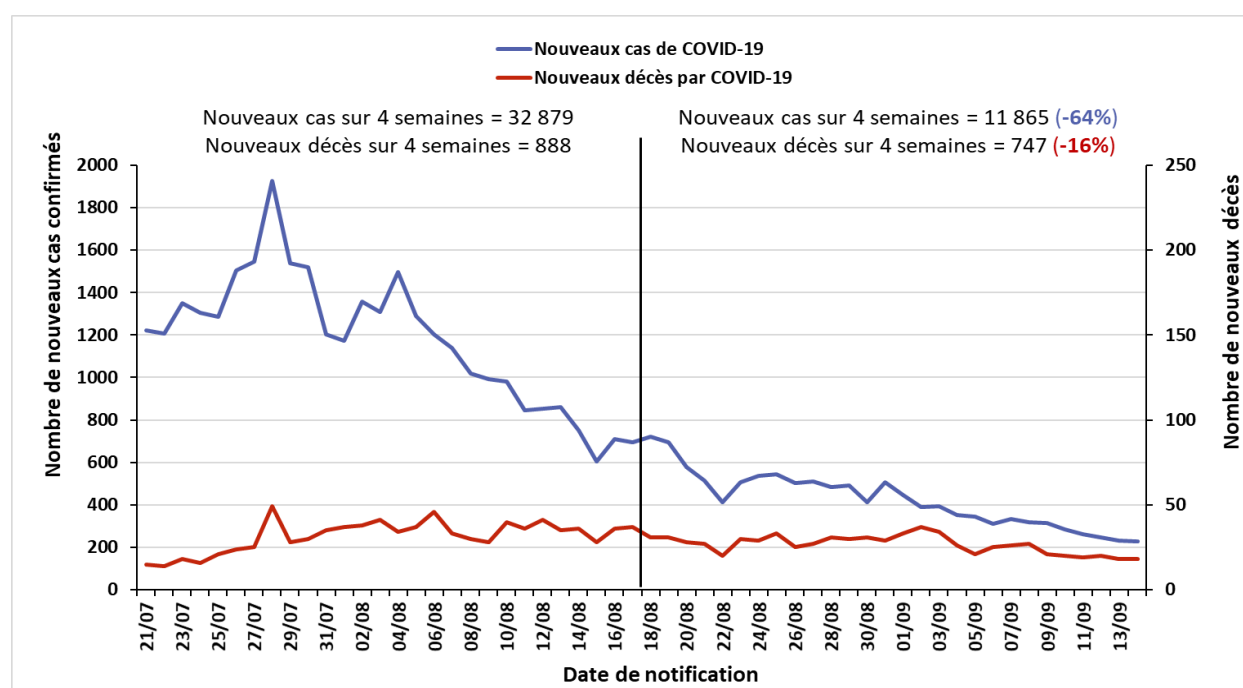
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 14 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		200 528
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		227
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	22
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	9
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 052
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		192
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		31
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 614
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		18
Taux de létalité		2,80%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 21 juillet au 14 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

ACTIONS DE SANTE PUBLIQUE ET INTERVENTIONS DE RIPOSTE

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

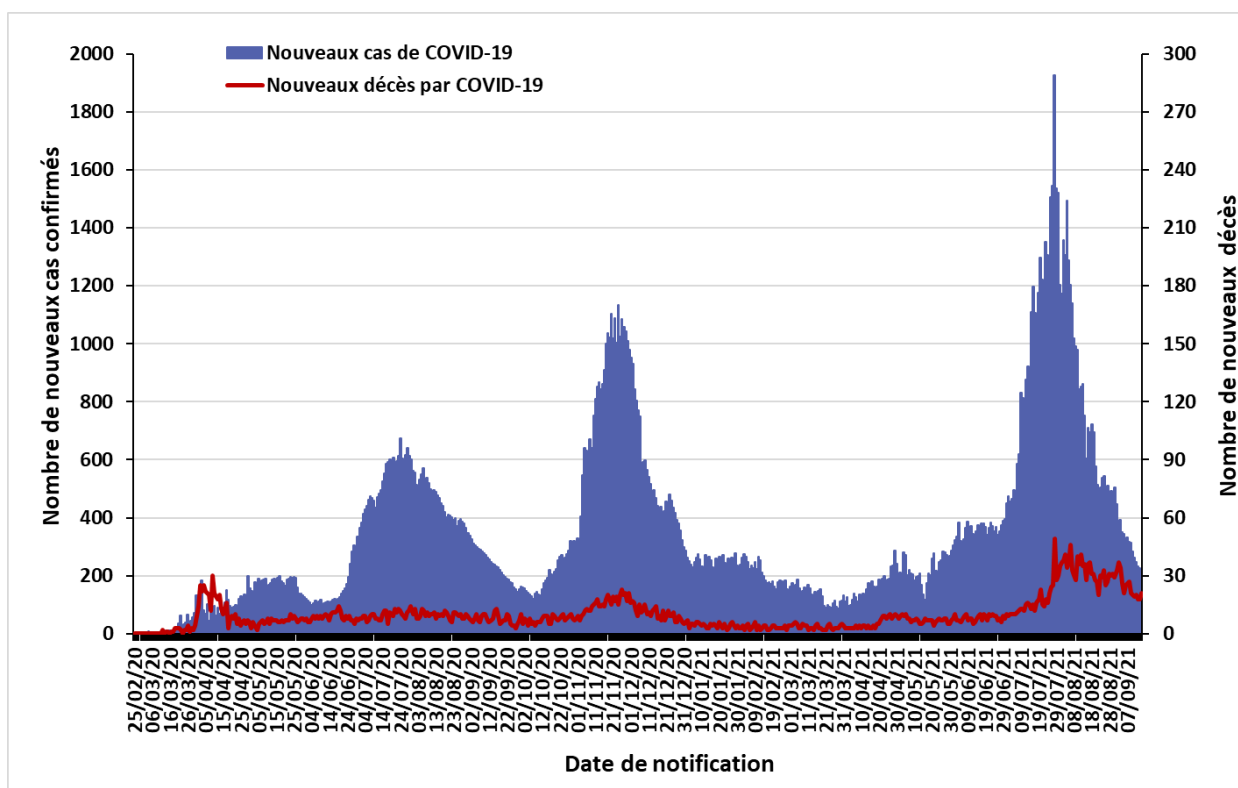
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 537
Date du rapport : 16 septembre 2021
Date des Données : 15 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 15 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

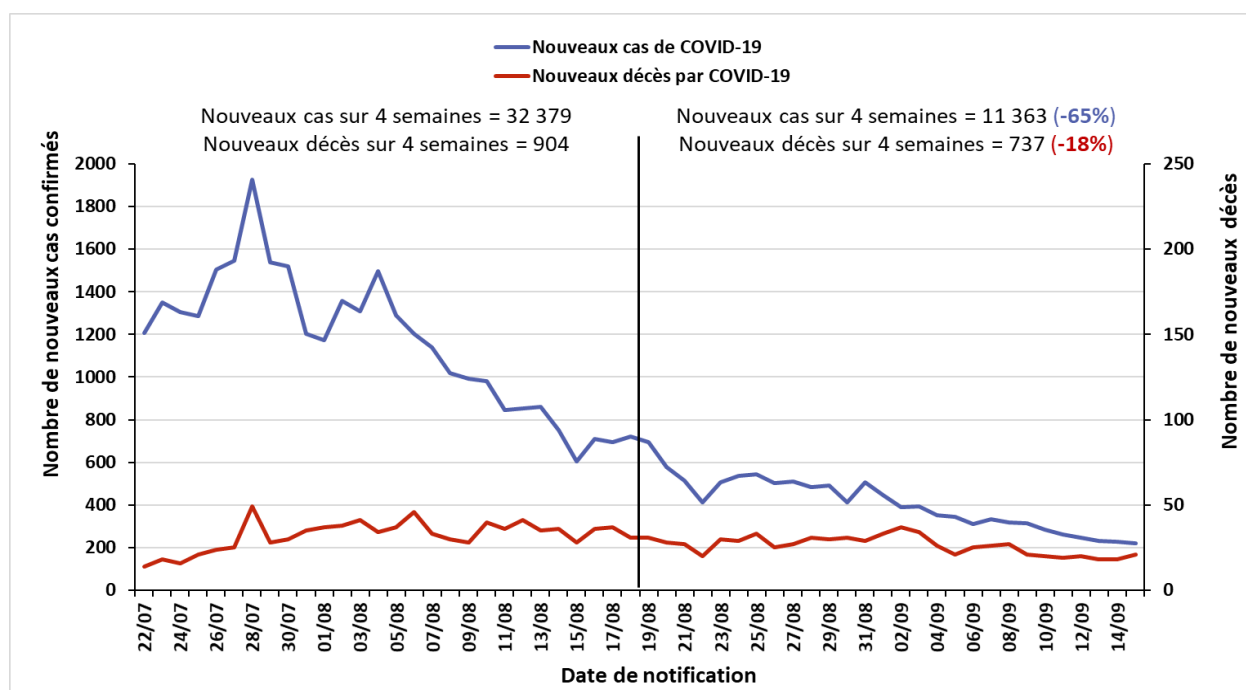
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 15 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		200 747
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		219
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	23
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	6
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 234
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		182
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		24
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 635
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		21
Taux de létalité		2,81%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 22 juillet au 15 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

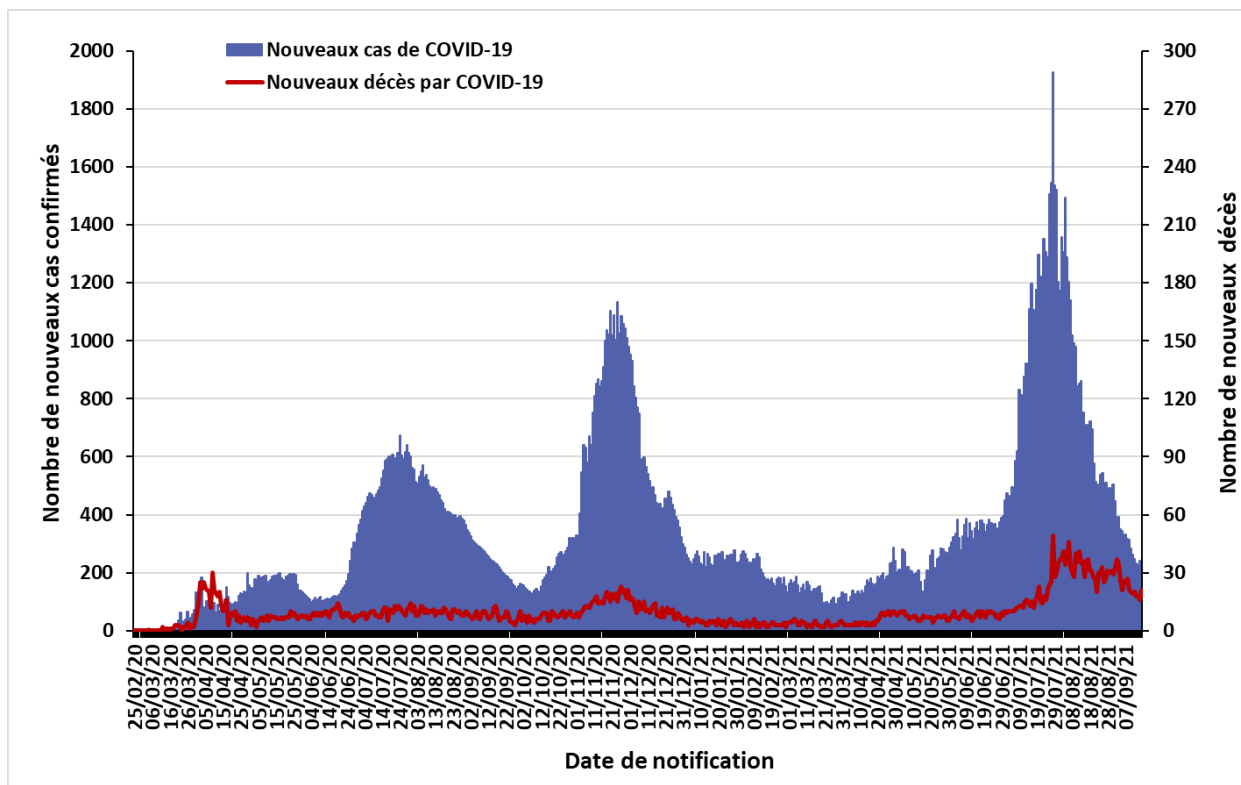
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 538
 Date du rapport : 17 septembre 2021
 Date des Données : 16 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 16 septembre 2021 en Algérie



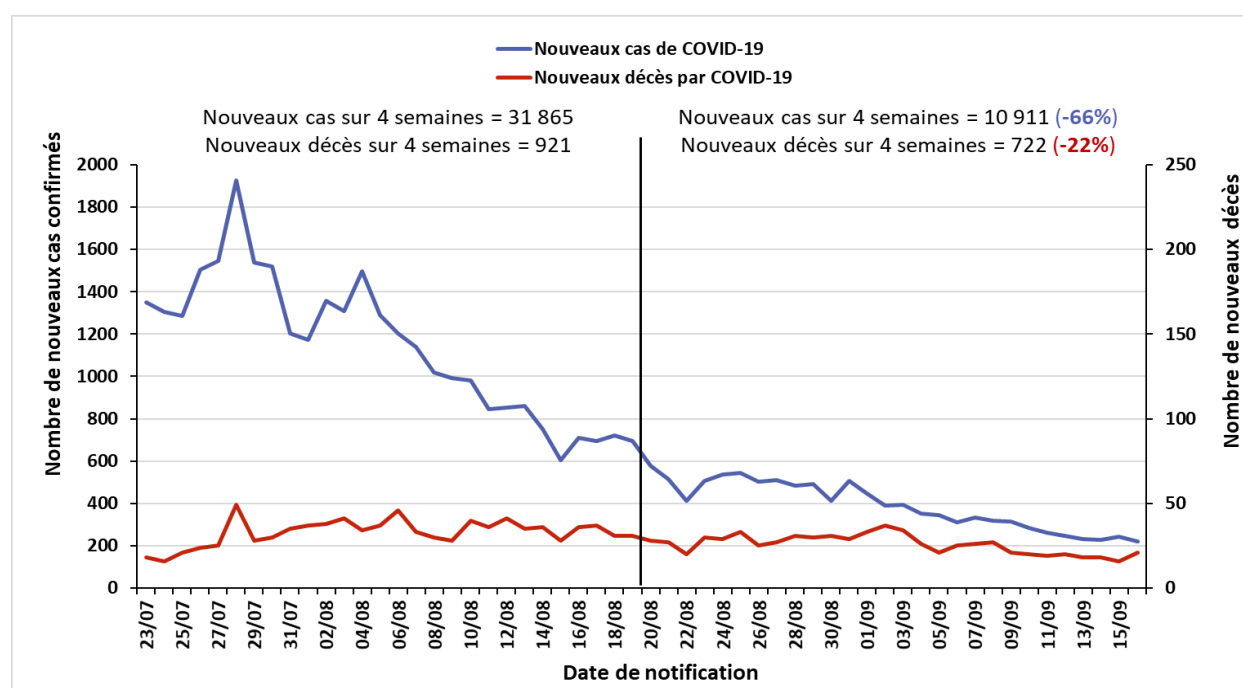
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 16 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 16 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		200 989
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		219
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	23
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	6
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 410
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		182
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		24
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 651
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		21
Taux de létalité		2,81%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 23 juillet au 16 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

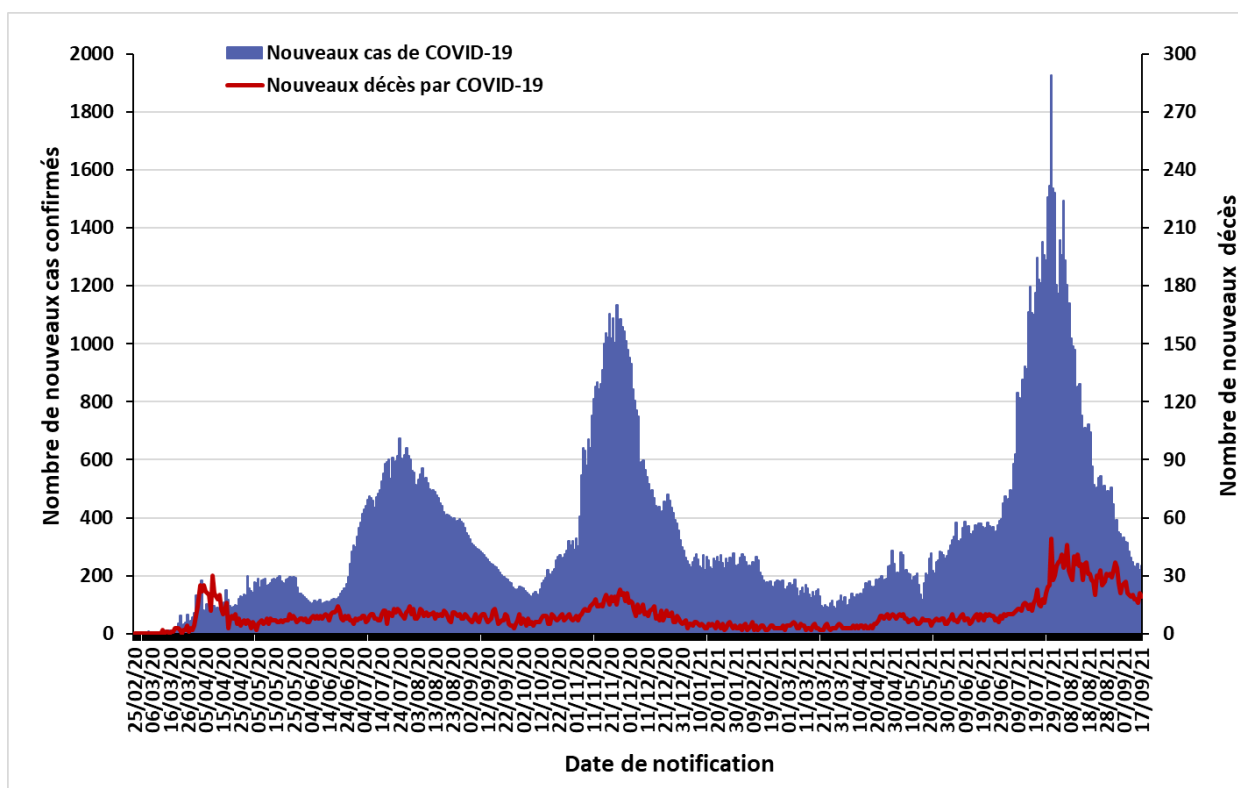
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 539
 Date du rapport : 18 septembre 2021
 Date des Données : 17 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 17 septembre 2021 en Algérie



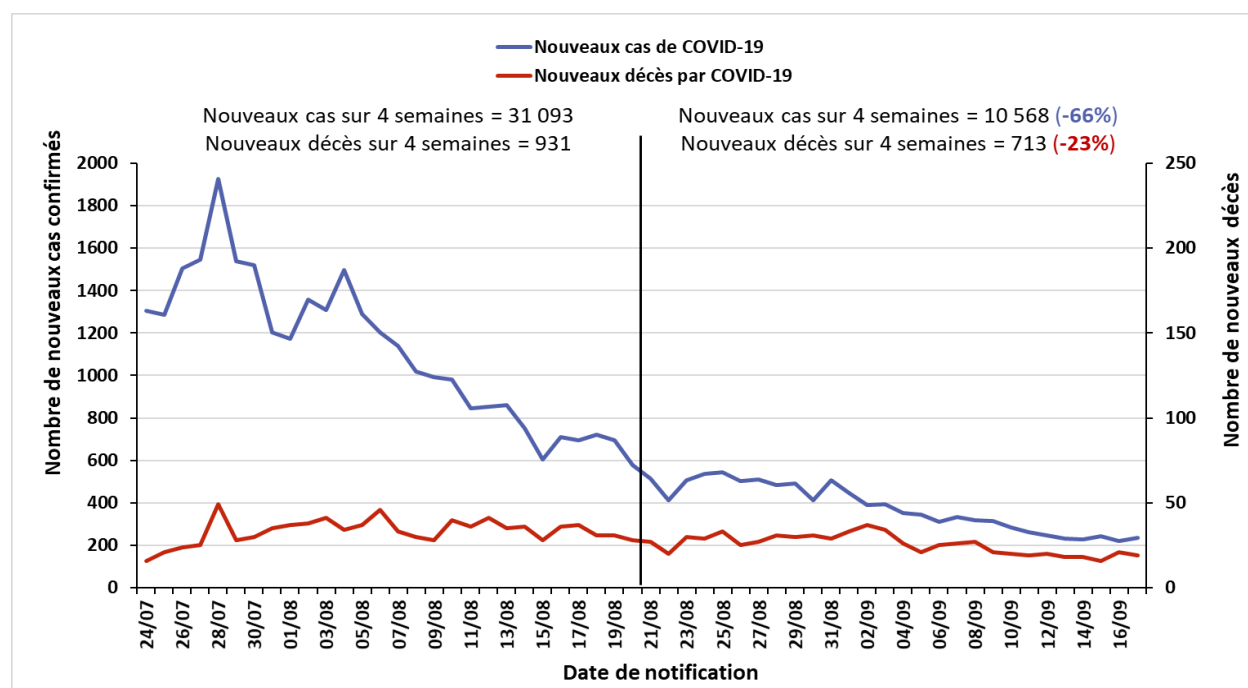
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 17 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 17 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		201 224
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		235
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	20
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	20
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	8
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 598
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		188
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		25
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 670
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		19
Taux de létalité		2,82%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 24 juillet au 17 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

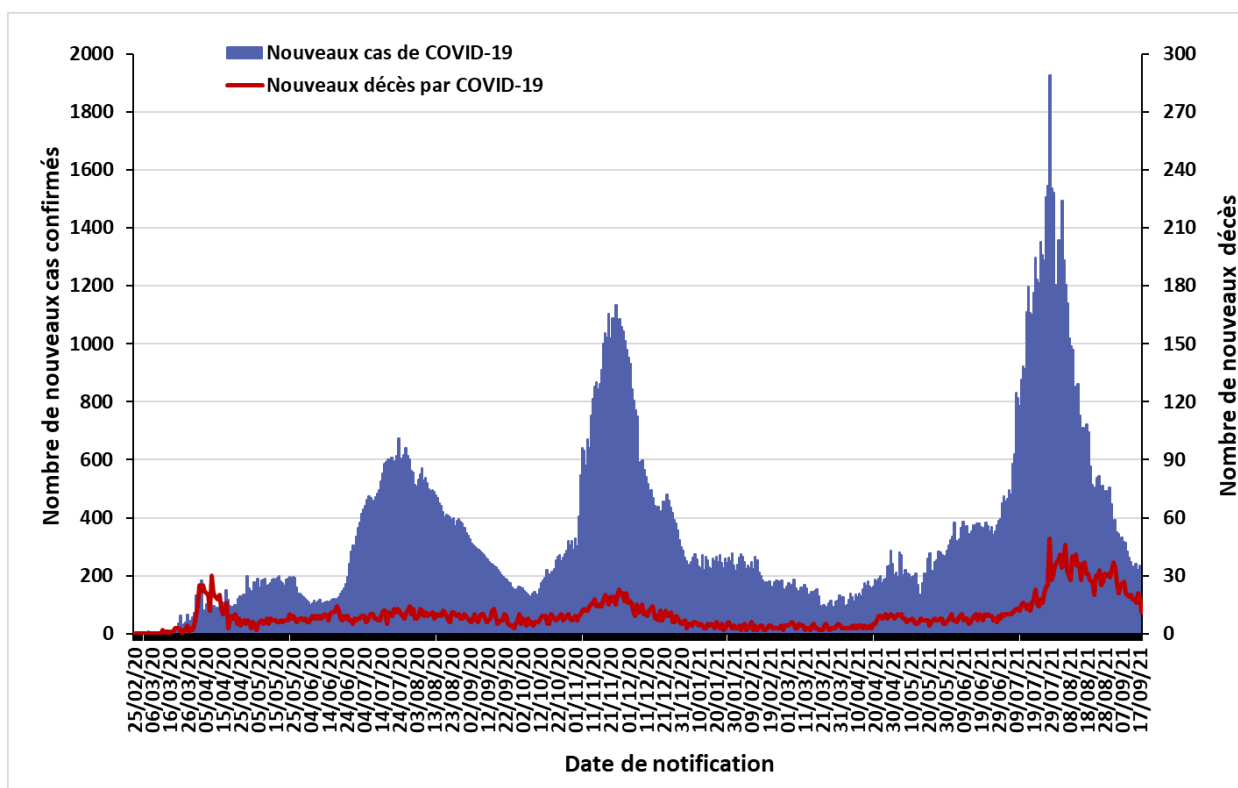
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 540
Date du rapport : 19 septembre 2021
Date des Données : 18 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 18 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

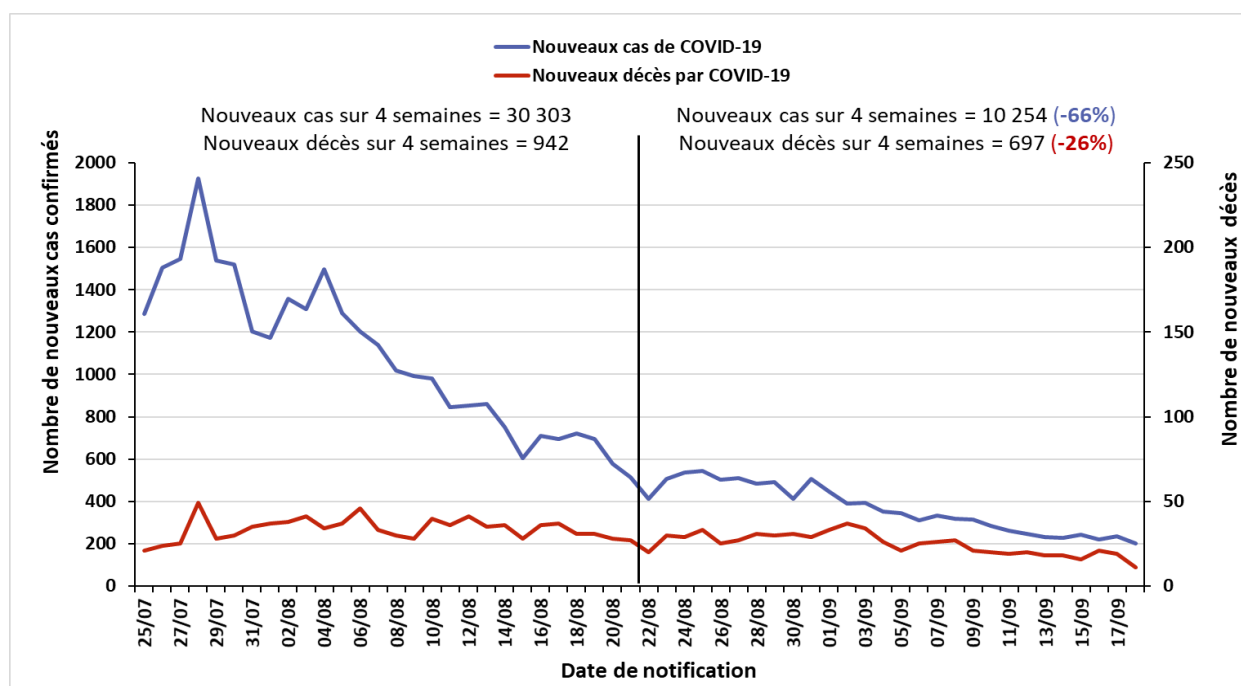
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 18 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		201 425
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		201
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	21
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	22
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	5
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 775
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		177
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		28
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 681
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,82%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 25 juillet au 18 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

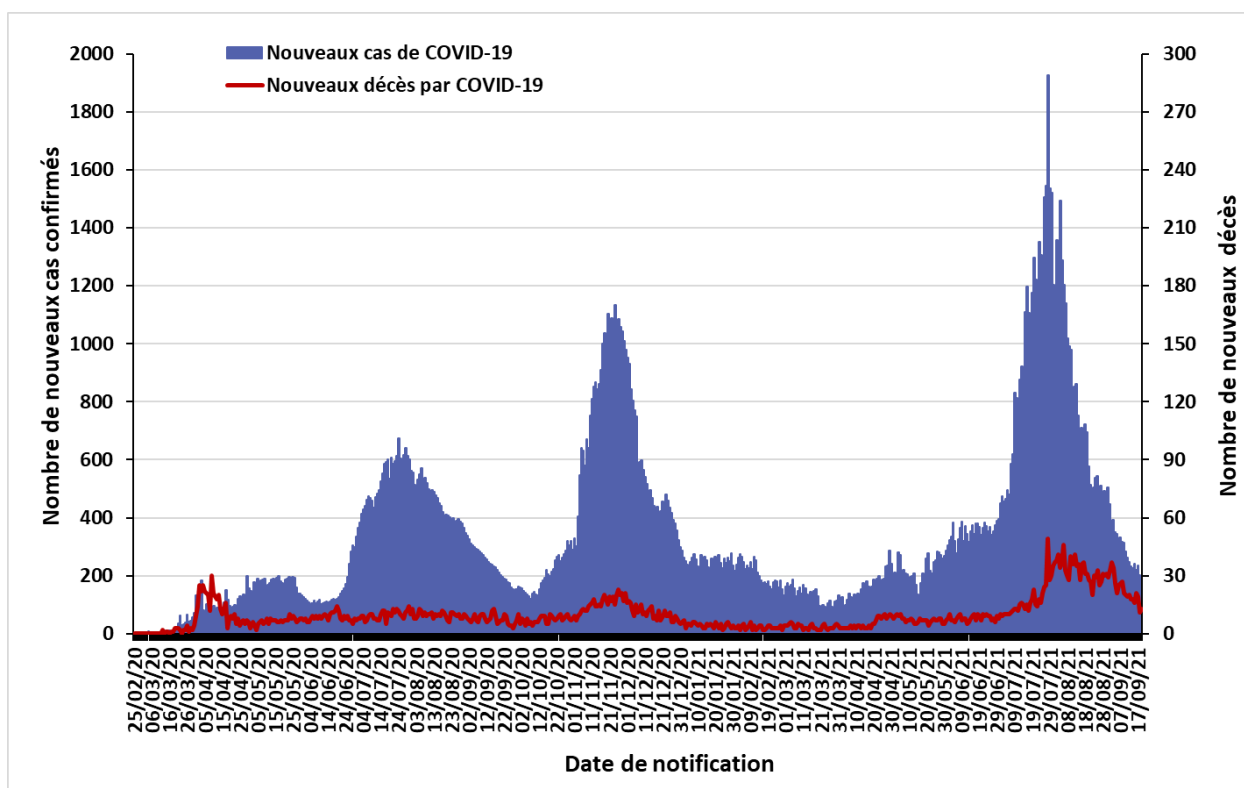
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 541
Date du rapport : 20 septembre 2021
Date des Données : 19 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 19 septembre 2021 en Algérie



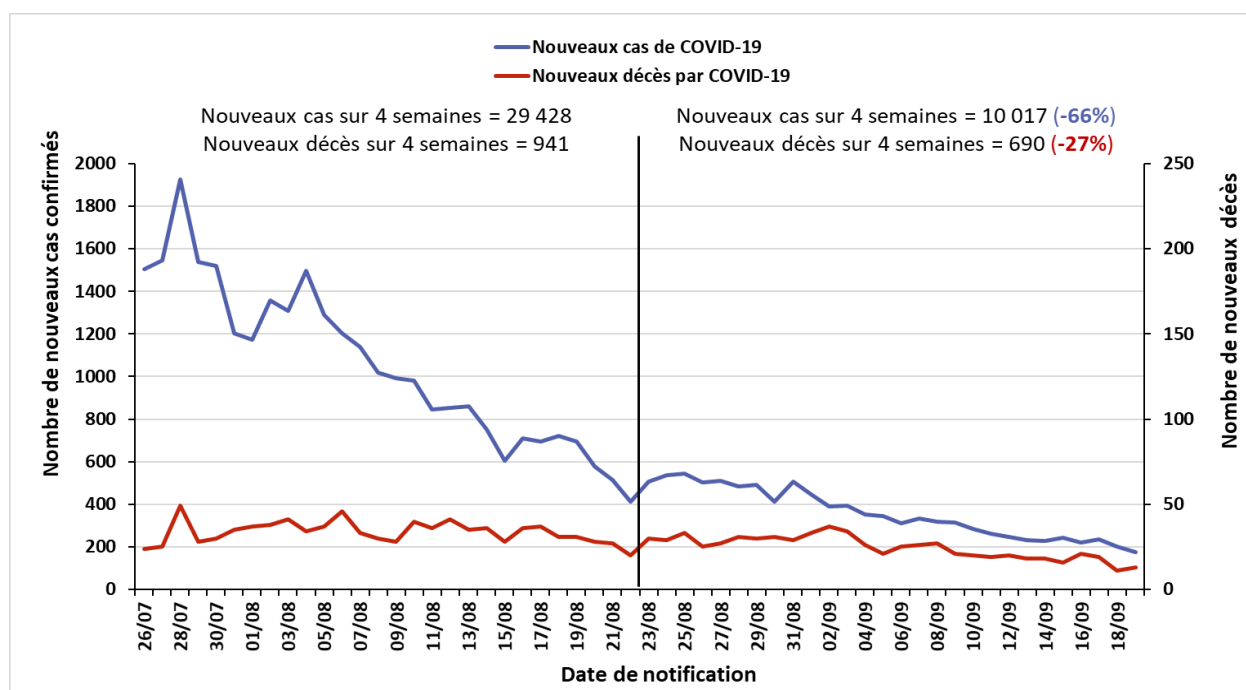
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 19 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 19 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		201 600
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		175
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	28
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	14
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	6
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		137 932
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		157
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		21
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 694
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		13
Taux de létalité		2,82%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 26 juillet au 19 septembre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 37/2021

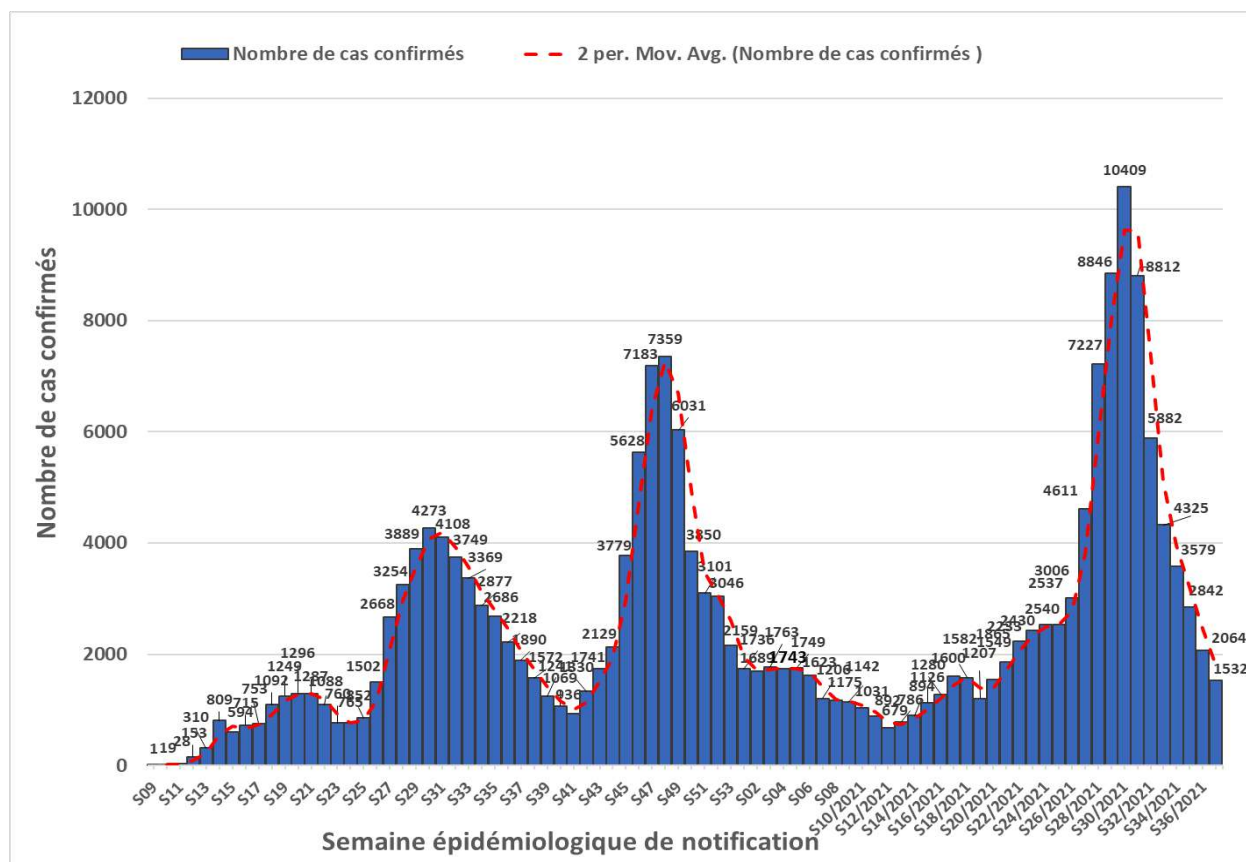
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 37/2021 au 19 septembre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 37/2021

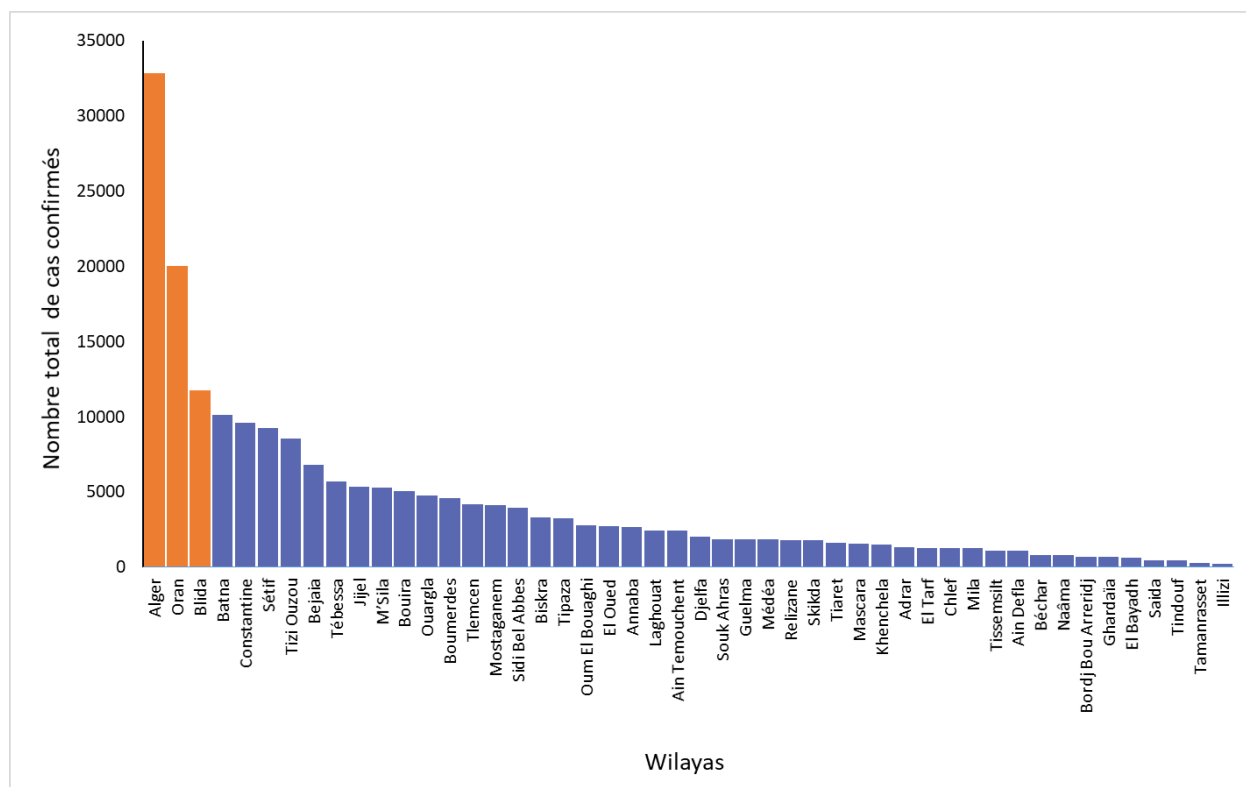
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant sept semaines pour revenir à 1 532 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis quatre semaines mais reste élevé avec 116 décès.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S37/2021	S36/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	1 532	2 064	-25,8%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	218,9	294,9	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	3,49	4,70	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	116	158	-26,6%

❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 10 septembre 2021

Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 10 septembre 2021.



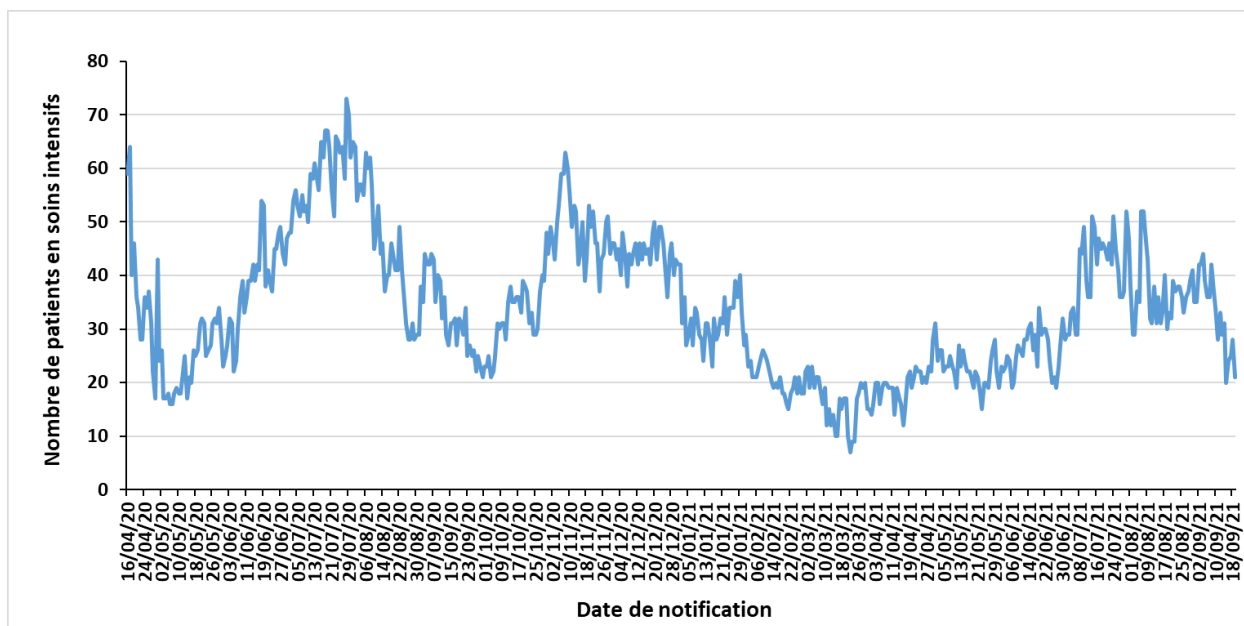
POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 37/2021

En date du 10 septembre août 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 32 818, 20 018 et 11 748 cas respectivement (figure 4), soit 32% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 03 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Batna, Jijel et Tizi Ouzou (incidence supérieure à 700 cas pour 100 000 habitants dans ces 07 wilayas).

Sur 14 jours (28 août au 10 septembre), neuf wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 5% : la wilaya de Naâma (10,1%), la wilaya de Souk Ahras (10%), la wilaya de Skikda (8,8%), la wilaya de Sidi Bel Abbes (8,4%), la wilaya de Saida (6,2%), la wilaya de Mila (6,1%), la wilaya de Constantine (6%), la wilaya de Guelma (5,7%) et la wilaya de Tébessa (5,6%). Seules les wilayas d'Illizi et de Tamanrasset n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours.

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 19 septembre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 07 derniers jours, entre le 13 et le 19 septembre, ce nombre a oscillé entre 20 et 31 patients avec une moyenne de 25 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Informations et communications :

- En date du 19 septembre 2021, la facilité COVAX a expédié 286 782 650 doses de vaccins contre la COVID-19 à 141 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 40 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a organisé le 14 septembre 2021 un webinar sur les méthodes pour communiquer sur les risques et les faits pendant une urgence de santé publique :
<https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/09/14/default-calendar/communicating-risks-and-evidence-in-a-public-health-emergency>

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

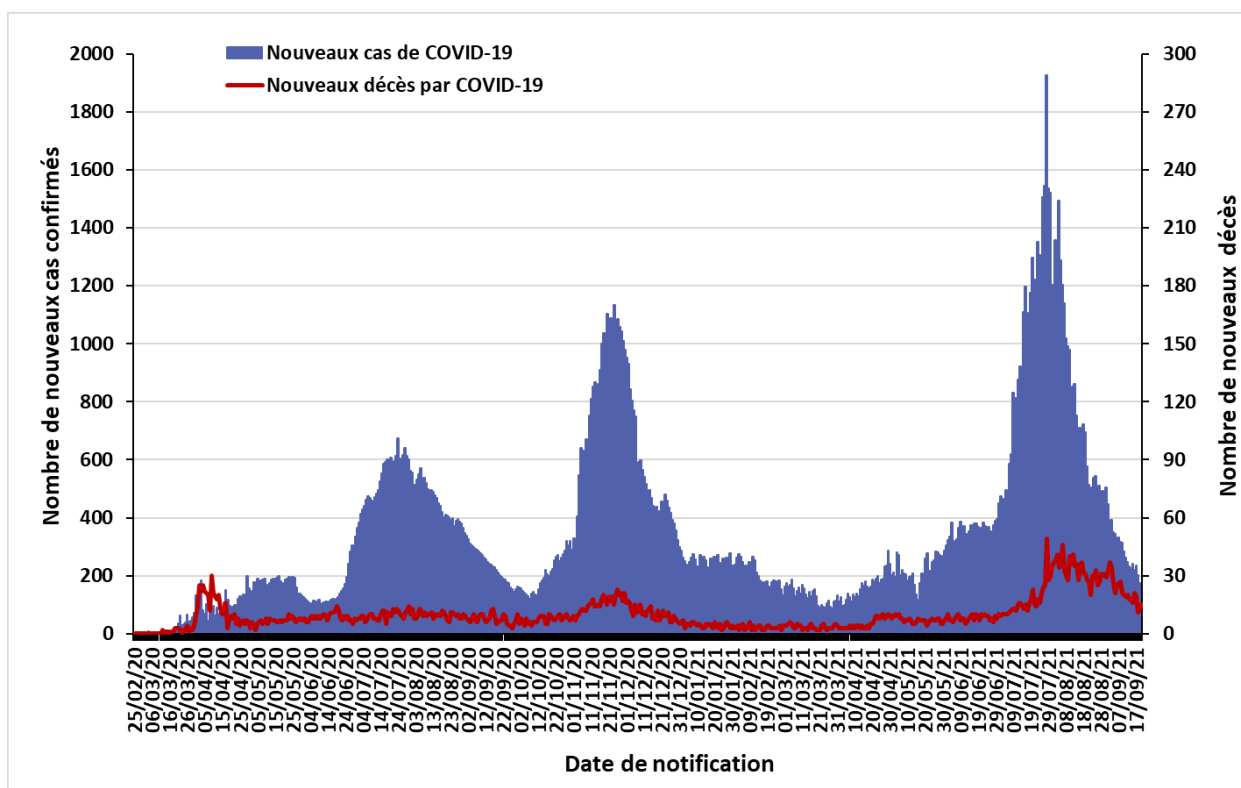
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 542
 Date du rapport : 21 septembre 2021
 Date des Données : 20 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 20 septembre 2021 en Algérie



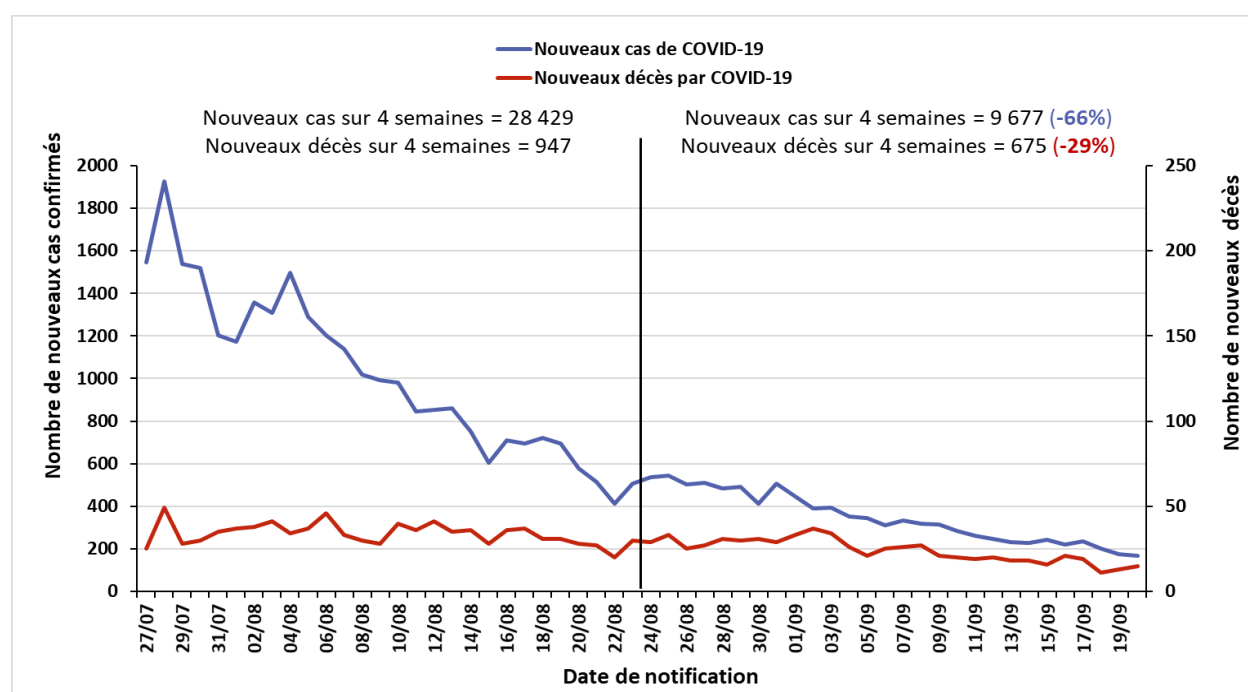
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 20 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 20 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		201 766
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		166
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	26
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	3
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		138 077
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		145
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		22
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 709
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		15
Taux de létalité		2,83%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 27 juillet au 20 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

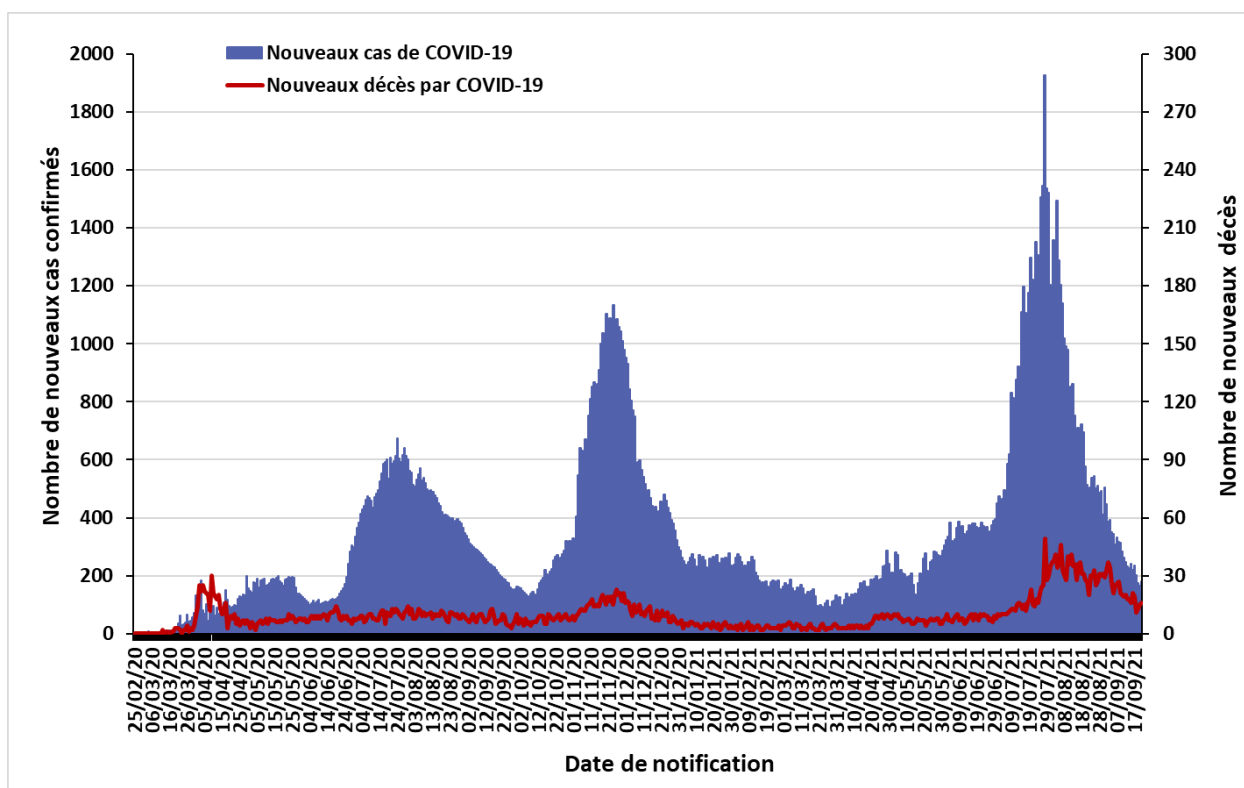
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 543
Date du rapport : 22 septembre 2021
Date des Données : 21 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 21 septembre 2021 en Algérie



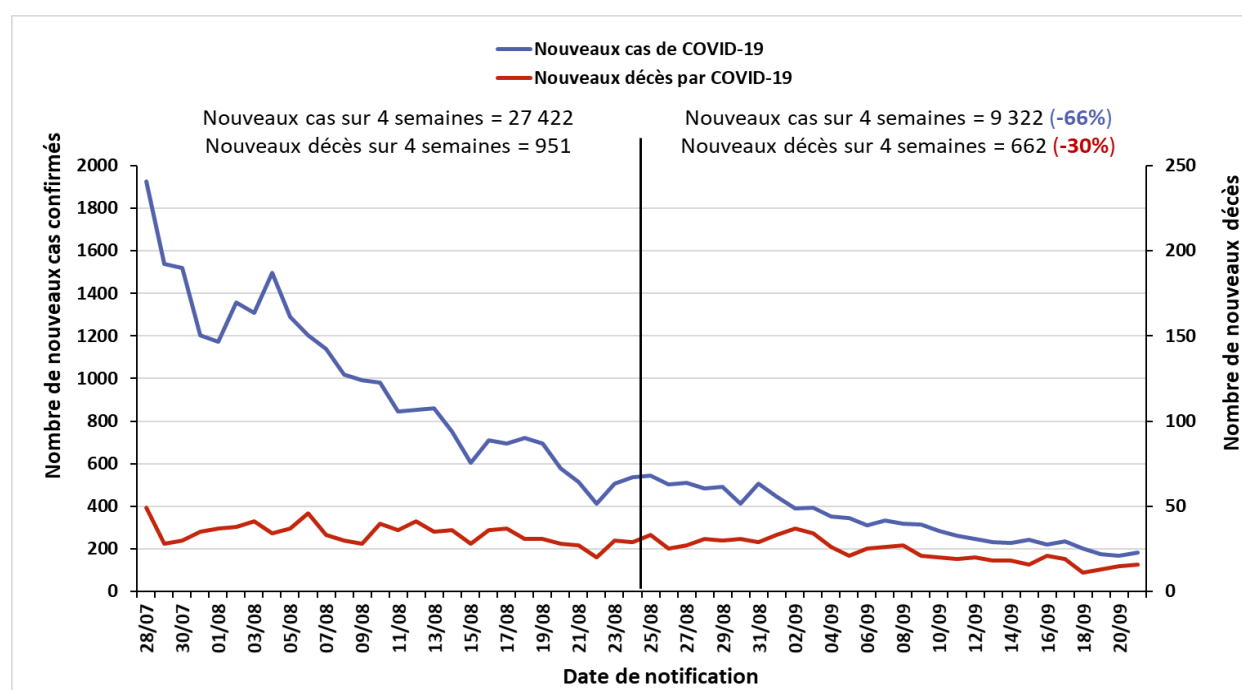
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 21 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 21 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		201 948
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		182
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	24
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	17
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	7
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		138 227
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		150
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		23
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 725
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		16
Taux de létalité		2,83%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 28 juillet au 21 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Une nouvelle livraison de 206 000 doses de vaccins « Spoutnik V » a été réceptionnée lundi 21 septembre au niveau de la base aérienne de Boufarik.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

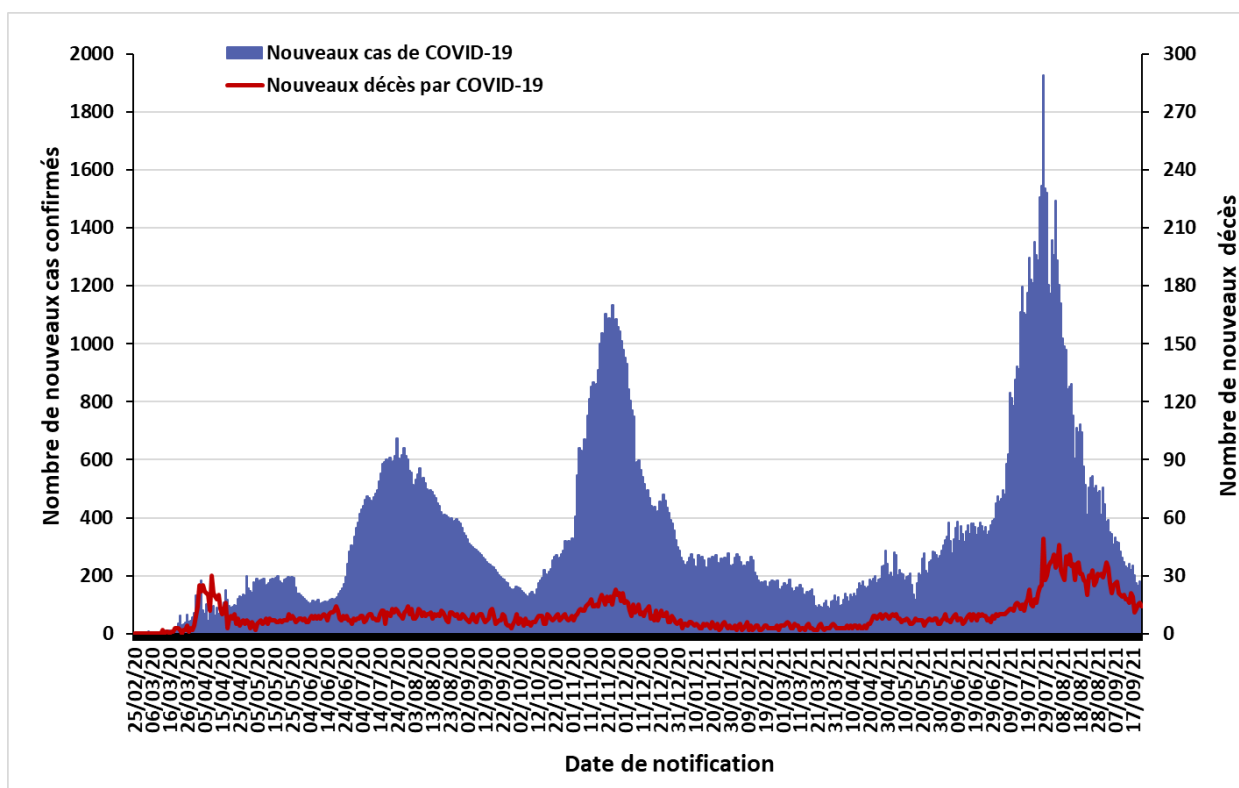
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 544
 Date du rapport : 23 septembre 2021
 Date des Données : 22 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 22 septembre 2021 en Algérie



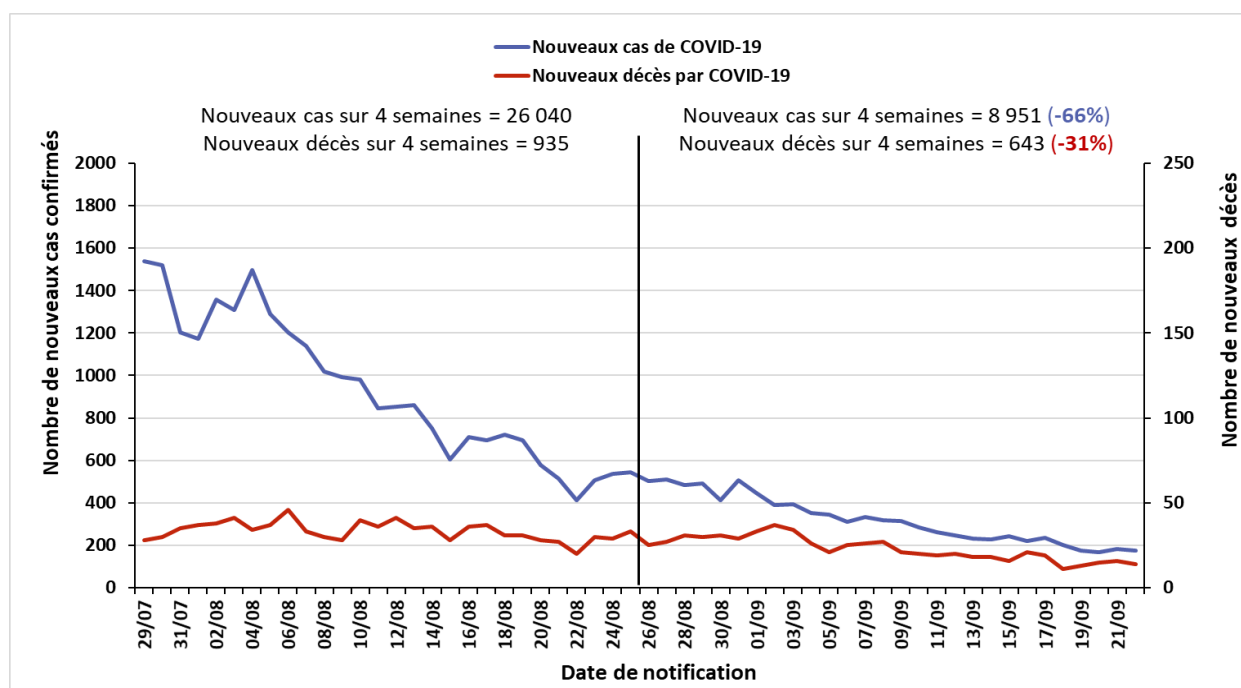
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 22 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		202 122
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		174
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	17
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	26
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	5
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		138 362
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		135
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		27
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 739
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		14
Taux de létalité		2,84%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 29 juillet au 22 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Une nouvelle livraison de 206 000 doses de vaccins « Spoutnik V » a été réceptionnée lundi 21 septembre au niveau de la base aérienne de Boufarik.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

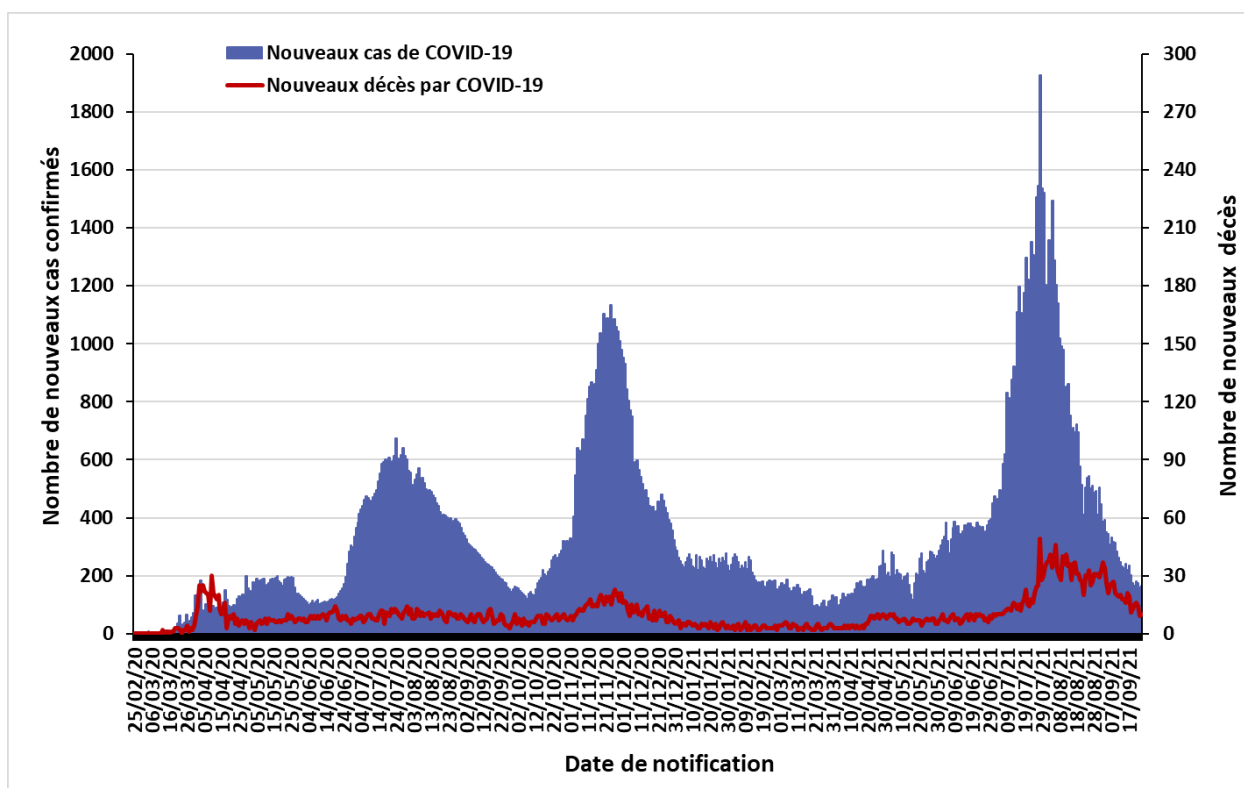
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 546
Date du rapport : 25 septembre 2021
Date des Données : 24 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 24 septembre 2021 en Algérie



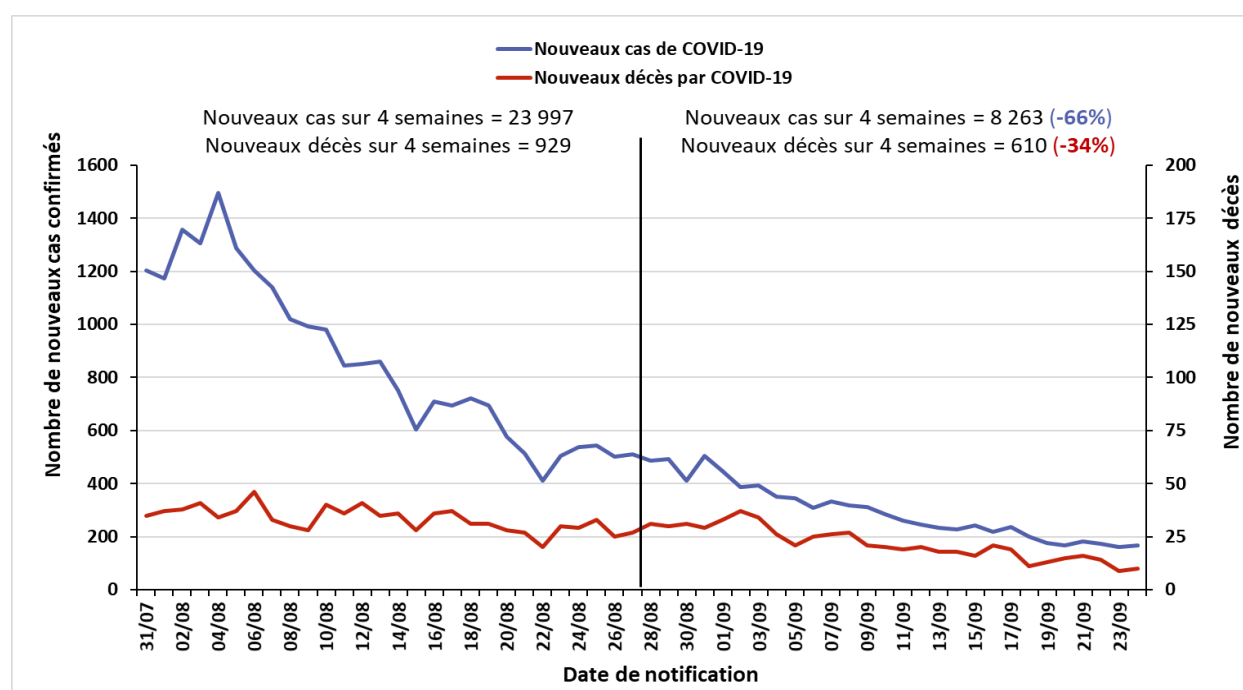
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 24 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 24 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		202 449
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		166
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	21
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	22
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	10
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		138 632
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		131
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		20
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 758
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,84%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 31 juillet au 24 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé, jeudi 23 septembre 2021, que 50% des catégories concernées par la vaccination contre la COVID-19 ont bénéficié de cette campagne, soit près de 10 millions de personnes sur un total de 20 millions d'habitants.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

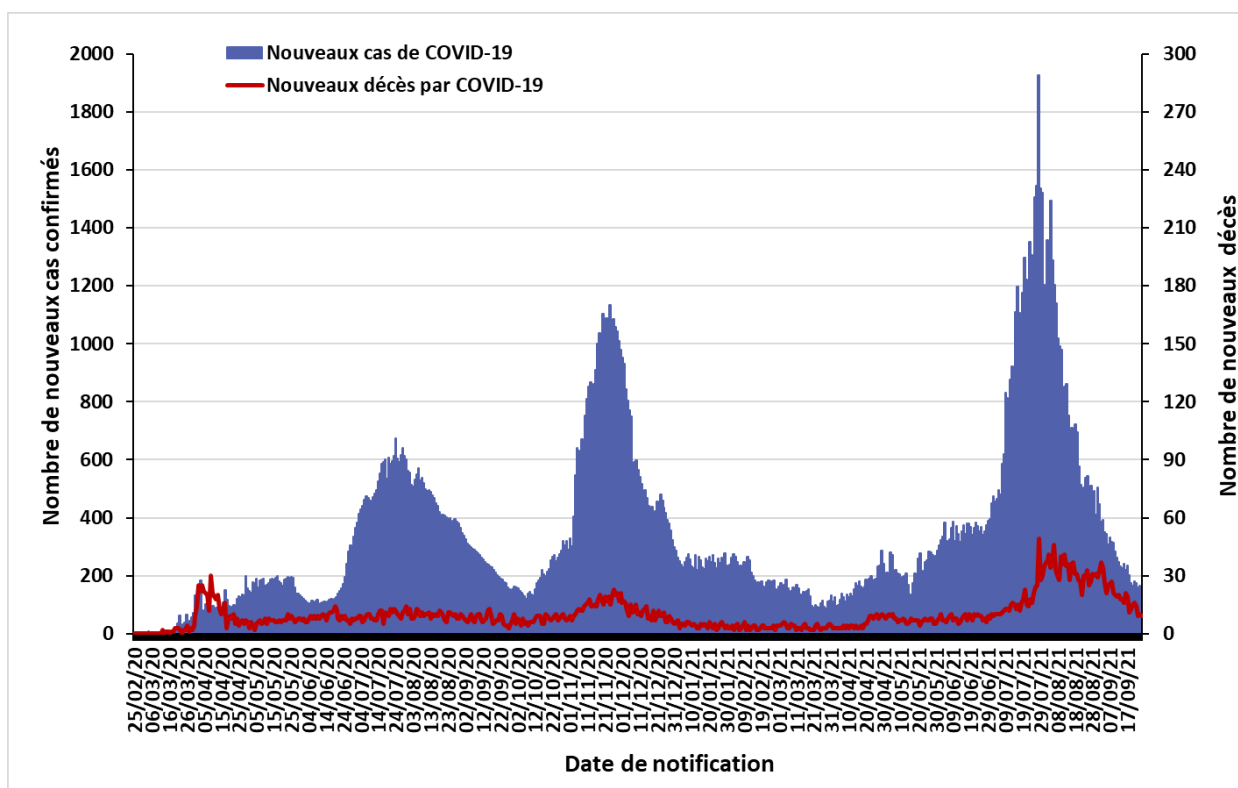
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 547
Date du rapport : 26 septembre 2021
Date des Données : 25 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 25 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

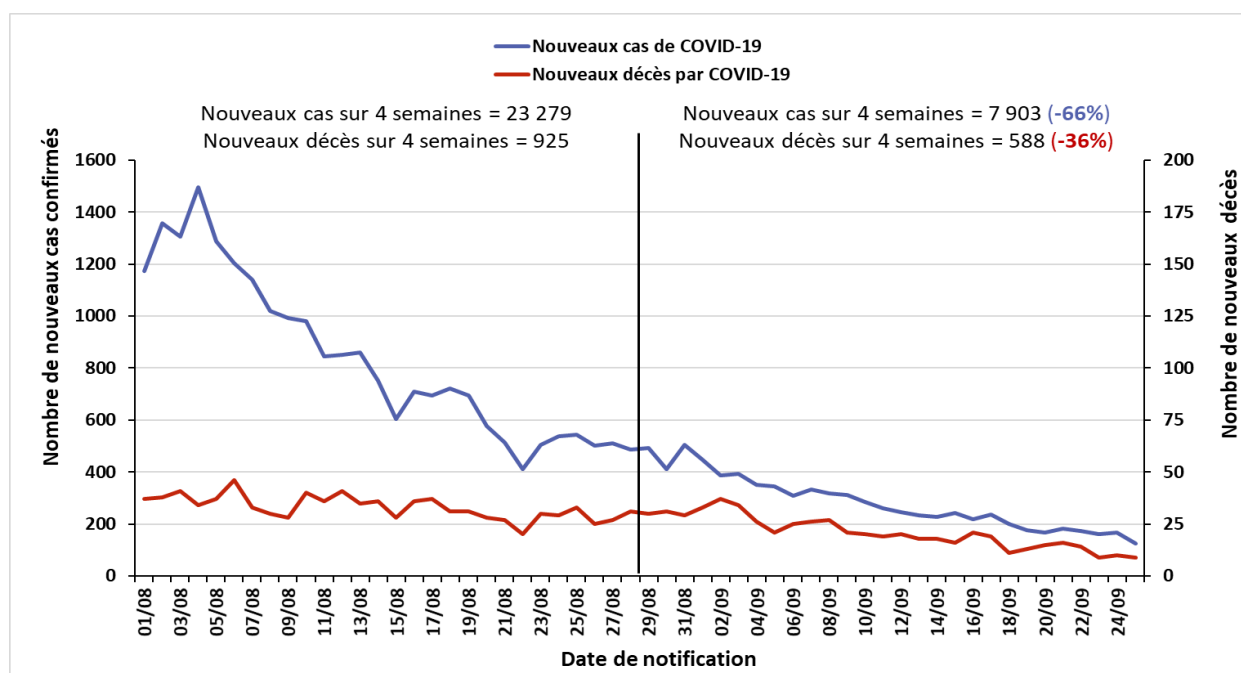
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 25 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		202 574
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		125
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	19
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	25
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		138 737
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		105
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		13
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 767
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		9
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 04 juillet 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	594
	Variant Eta (B.1.525)	520
	Variant Delta (B.1.617.2)	31

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 01 août au 25 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** : RAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

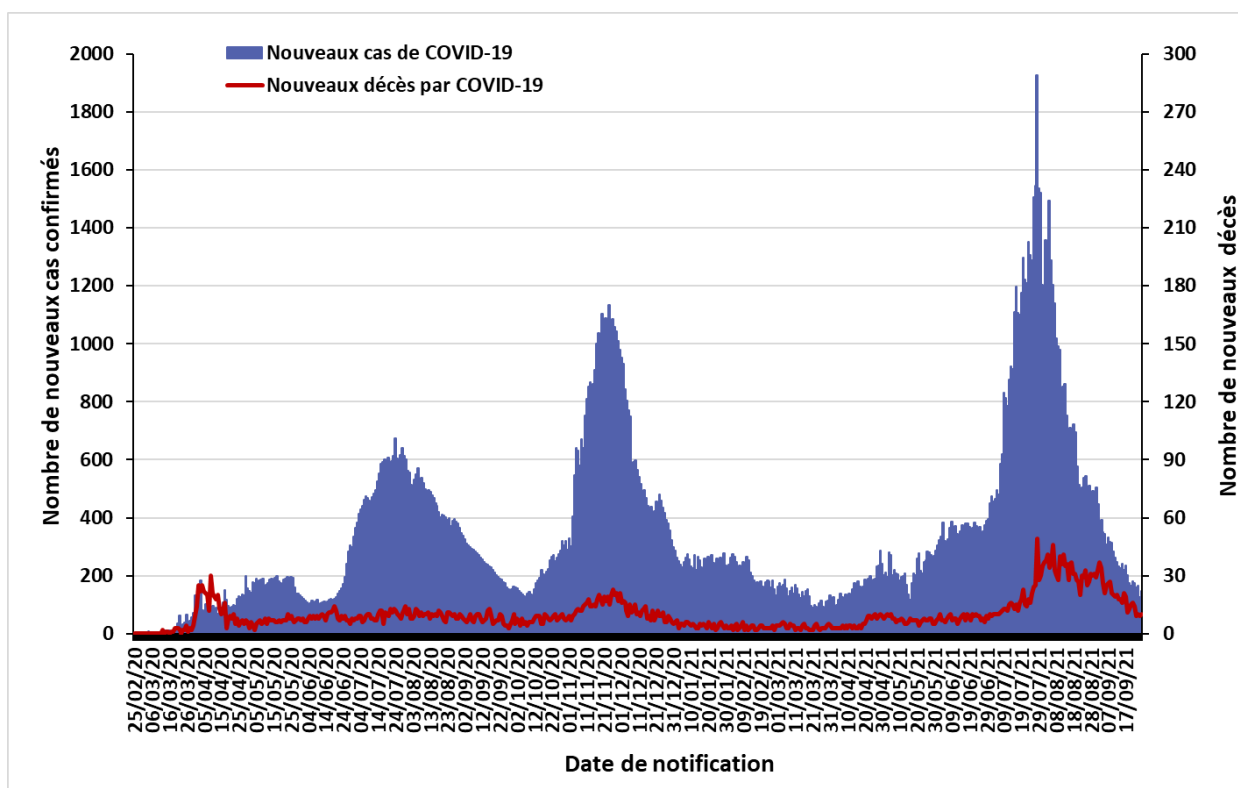
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 548
Date du rapport : 27 septembre 2021
Date des Données : 26 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 26 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

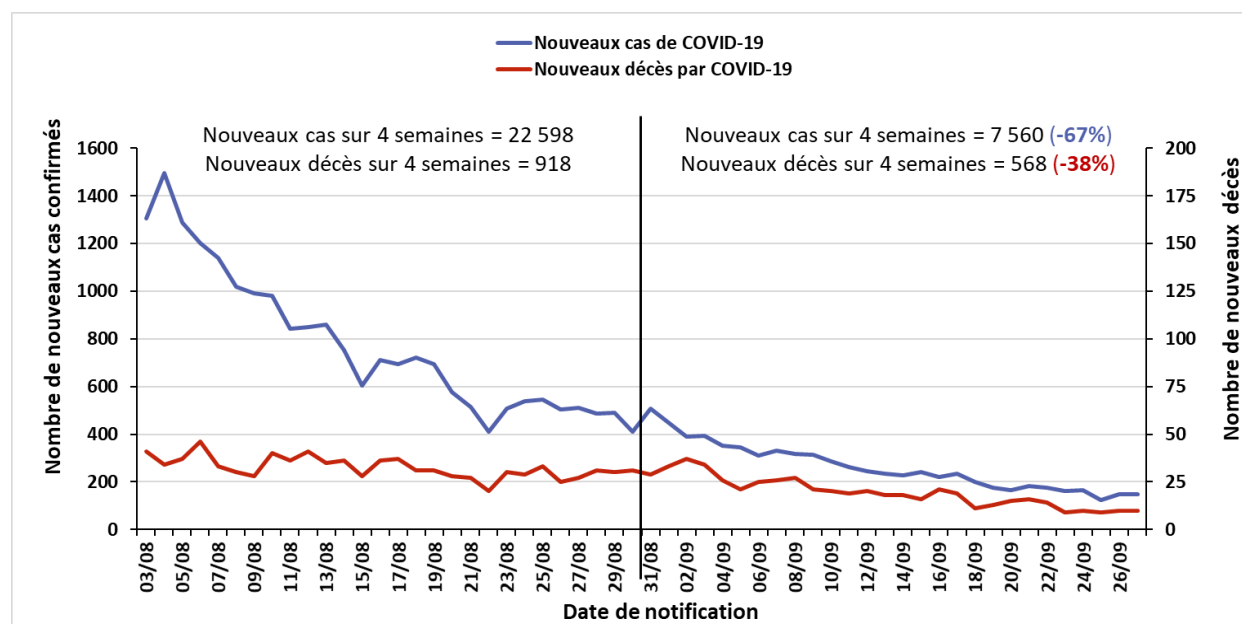
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 26 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		202 722
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		148
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	18
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	24
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	6
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		138 852
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		115
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		18
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 777
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,85%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 189 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 099 753
Nombre de personnes vaccinées avec au moins 1 dose*		6 031 317
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 068 436

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 26 septembre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 26 juillet au 19 septembre 2021)



POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 38/2021

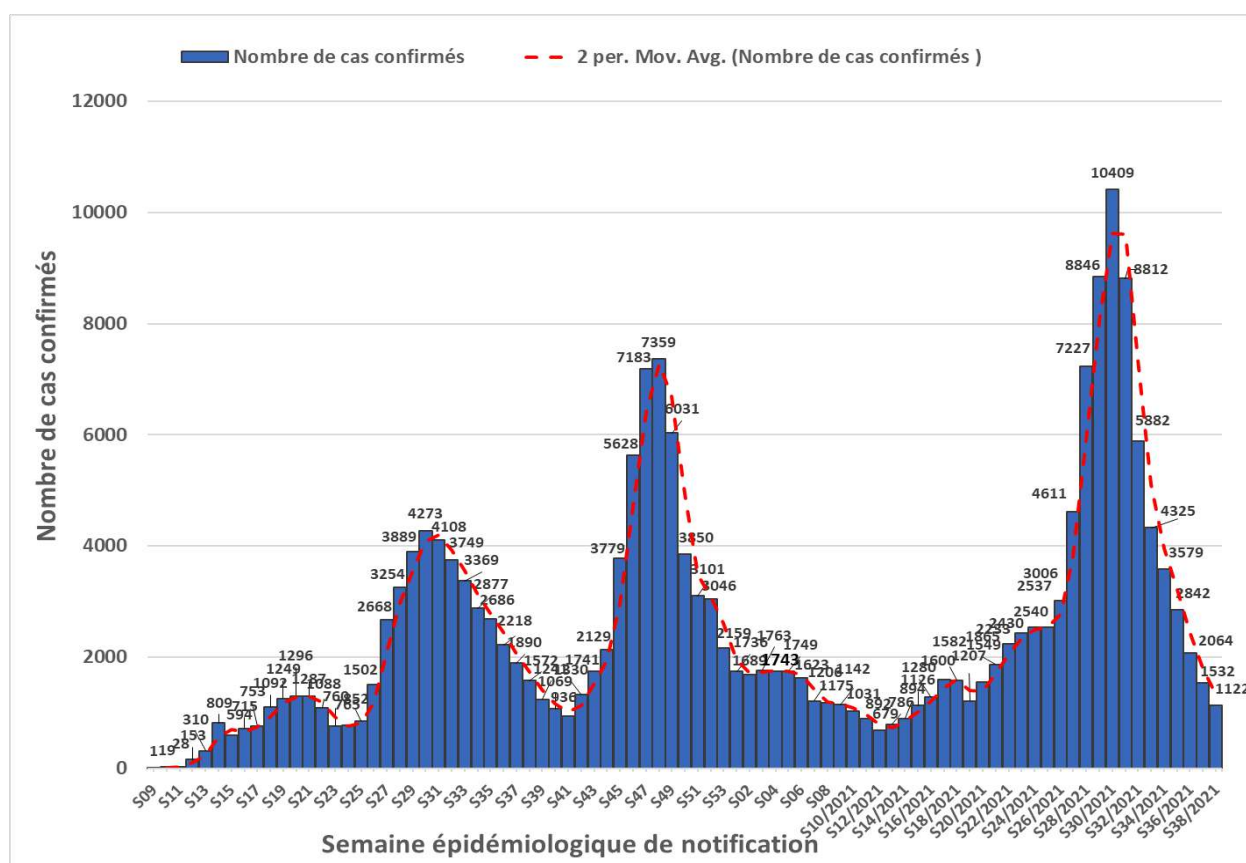
❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla. A partir du 02 mars 2020 un foyer a été détecté dans la wilaya de Blida pour donner suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie. Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national.

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

❖ Bilan épidémiologique hebdomadaire

Figure 3 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 38/2021 au 26 septembre 2021 en Algérie



Le nombre le plus élevé de cas notifiés en une semaine depuis le début de la pandémie a été enregistré lors de la semaine S30/2021 (26 juillet – 01 août 2021) avec 10 409 cas, suite à une augmentation progressive depuis avril 2021. Il s'agissait du 3^{ème} pic épidémique observé en Algérie, qui s'est avéré plus élevé que ceux des mois de juillet et novembre 2020.

POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 38/2021

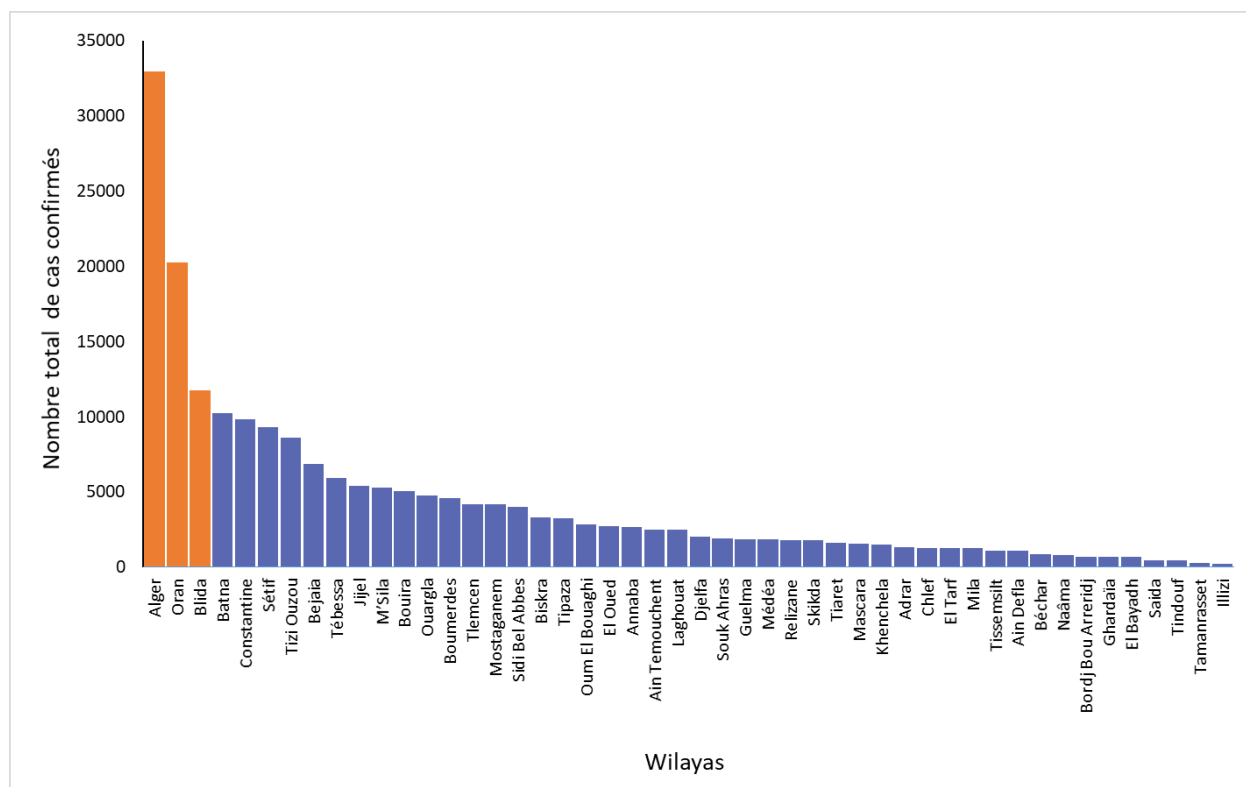
Le nombre de nouveaux cas confirmés en une semaine a par la suite significativement diminué pendant huit semaines pour revenir à 1 122 cas cette dernière semaine. Le nombre hebdomadaire de nouveaux décès est également en diminution depuis trois semaines mais reste élevé avec 83 décès.

Table 2 : Indicateurs hebdomadaires des deux dernières semaines en Algérie

Item	S38/2021	S37/2021	Evolution
Nombre de nouveaux cas confirmés de COVID-19	1 122	1 532	-26,8%
Moyenne quotidienne de nouveaux cas confirmés	160,3	218,9	
Incidence hebdomadaire (pour 100 000 habitants)	2,56	3,49	
Nombre de nouveaux décès par COVID-19	83	116	-28,4%

❖ Description Épidémiologique par wilaya en date du 17 septembre 2021

Figure 4 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya du 25 février 2020 au 17 septembre 2021.



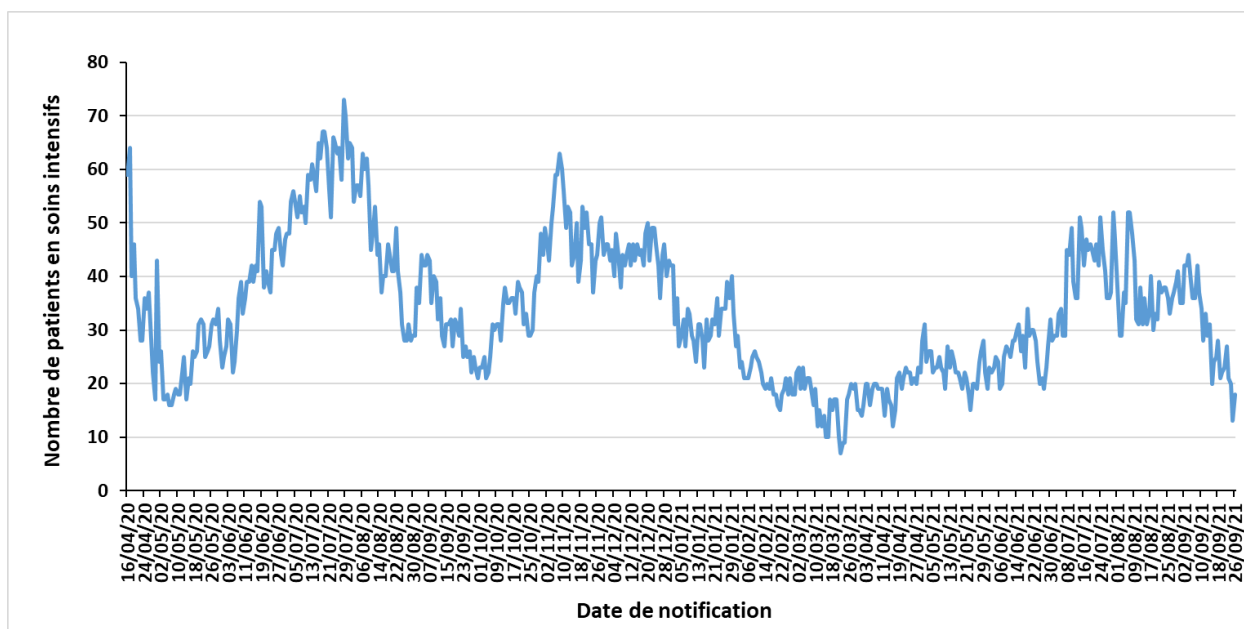
POINT DE SITUATION EN FIN DE SEMAINE 38/2021

En date du 17 septembre 2021, les wilayas d'Alger, Oran et Blida regroupaient toujours le plus grand nombre de cas notifiés avec 32 930, 20 242 et 11 773 cas respectivement (figure 4), soit 32% des cas déclarés dans le pays. En termes d'incidence, ces wilayas restent toujours les 03 wilayas ayant les taux d'incidence les plus élevés, suivies des wilayas de Constantine, Batna, Tébessa, Jijel et Tizi Ouzou (incidence supérieure à 700 cas pour 100 000 habitants dans ces 08 wilayas).

Sur 14 jours (04 au 17 septembre), six wilayas ont eu un taux d'accroissement supérieur à 5% : la wilaya de Souk Ahras (7,5%), la wilaya de Saida (7,1%), la wilaya de Tébessa (6,7%), la wilaya de Sidi Bel Abbès (6,3%) et la wilaya de Naâma (6,1%). Quatre wilayas n'ont pas présenté de cas pendant ces 14 jours : la wilaya de Tissemsilt, la wilaya d'Illizi, la wilaya de Mascara et la wilaya de Tamanrasset.

❖ Evolution de la prise en charge des cas de COVID-19

Figure 5 : Évolution du nombre de patients atteints de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 26 septembre 2021 en Algérie



Depuis le 04 septembre 2021, le nombre de patients COVID-19 qui sont sous assistance respiratoire dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national a progressivement diminué. Sur les 14 derniers jours, entre le 13 et le 26 septembre, ce nombre a oscillé entre 13 et 31 patients avec une moyenne de 23 patients.

NB : Sur la figure 5, est représentée l'évolution du nombre global de patients hospitalisés dans les services de soins intensifs à la date indiquée et non le nombre d'hospitalisations par jour de notification.

❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 13 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 22h à 5h pour une période de 15 jours à compter du 14 septembre 2021 dans les 31 wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma, Ain Temouchent et Relizane.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La levée de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels et les bibliothèques
- La reconduction de la mesure de renforcement des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

- ❖ **Logistique** : RAS
- ❖ **Partenariat** : RAS
- ❖ **Communication du risque** : RAS
- ❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

A ce jour, 24 189 200 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie (dont 5 833 200 doses via le mécanisme COVAX) selon la répartition suivante** :

TOTAL DES DOSES RECUES	24 189 200
Sinovac	20 188 400
AstraZeneca (AZ)	2 040 000
Sinopharm/BIBP	700 000
Sputnik V	606 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
AstraZeneca (SII)	50 000

***Données de l'Institut Pasteur d'Algérie*

ACTUALITES DE L'OMS SUR LA COVID-19

❖ Publications techniques :

- « Therapeutics and COVID-19: living guideline », publication du 24 septembre 2021 : <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-2019-nCoV-therapeutics-2021.3>

❖ Informations et communications :

- En date du 26 septembre 2021, la facilité COVAX a expédié 308 424 930 doses de vaccins contre la COVID-19 à 143 pays dans le monde. Dans la région Afrique de l'OMS, 41 pays ont déjà reçu des doses de vaccins via ce mécanisme sur les 43 pays participants.
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 17 septembre 2021 donne des informations importantes sur les possibilités de recevoir des types de vaccins différents contre la COVID-19 ou des doses fractionnées : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-54---covid-19-mixed-and-fractional-vaccine-doses>
- La vidéo de « Science in 5 » (en anglais) publiée le 24 septembre 2021 donne des informations importantes sur les mesures à respecter pour protéger les écoles de la COVID-19 : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/media-resources/science-in-5/episode-55---keeping-schools-safe>
- Le Réseau d'information de l'OMS sur les épidémies (EPI-WIN) a organisé le 14 septembre 2021 un webinaire portant sur les doses de rappel de vaccins contre la COVID-19 : <https://www.who.int/news-room/events/detail/2021/09/22/default-calendar/update-on-covid-19-vaccine-booster-doses>



Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

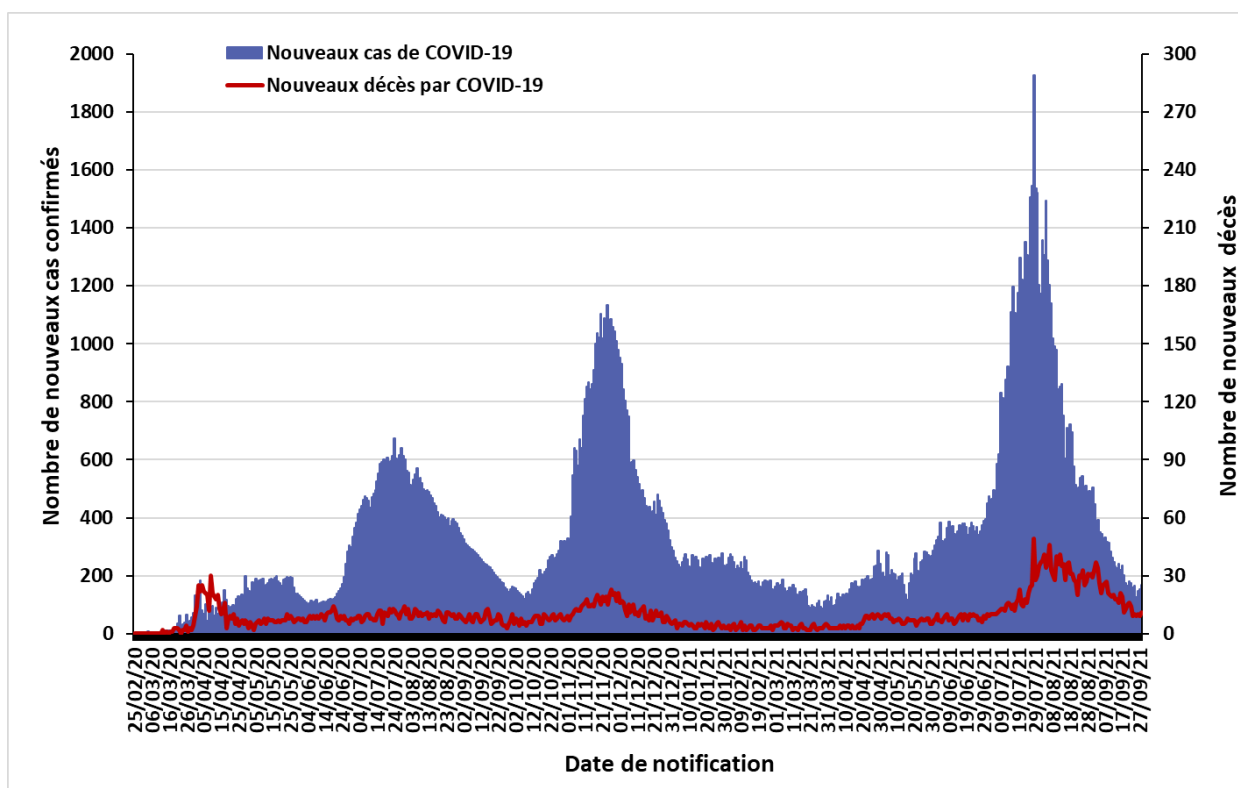
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 549
Date du rapport : 29 septembre 2021
Date des Données : 28 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 28 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

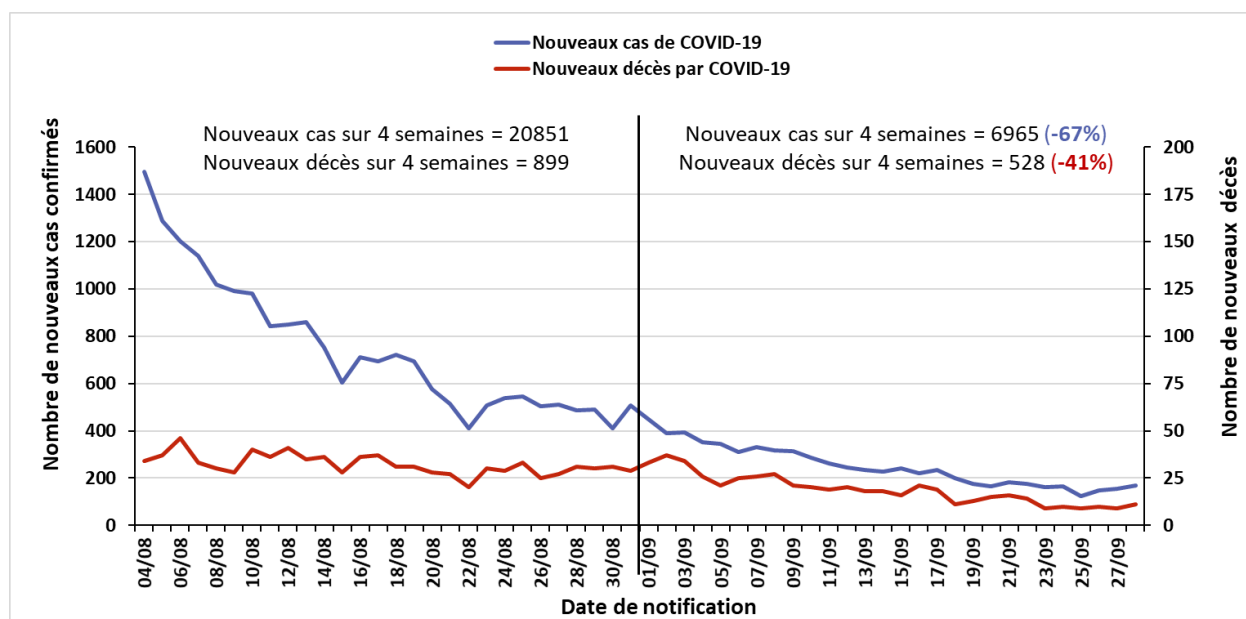
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 28 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		203 045
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		168
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	21
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	21
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	6
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 077
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		116
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		14
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 797
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		11
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 189 200
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 141 399
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 045 781
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 095 618

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 27 septembre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 04 août au 28 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbas, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

A ce jour, 24 352 400 doses de vaccins anti-COVID-19 ont été réceptionnées en Algérie (dont 5 996 400 doses via le mécanisme COVAX) selon la répartition suivante** :

TOTAL DES DOSES RECUES	24 352 400
Sinovac	20 188 400
AstraZeneca (AZ)	2 203 200
Sinopharm/BIBP	700 000
Spoutnik V	606 000
Janssen/Johnson & Johnson	604 800
AstraZeneca (SII)	50 000

**Données de l'Institut Pasteur d'Algérie

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int

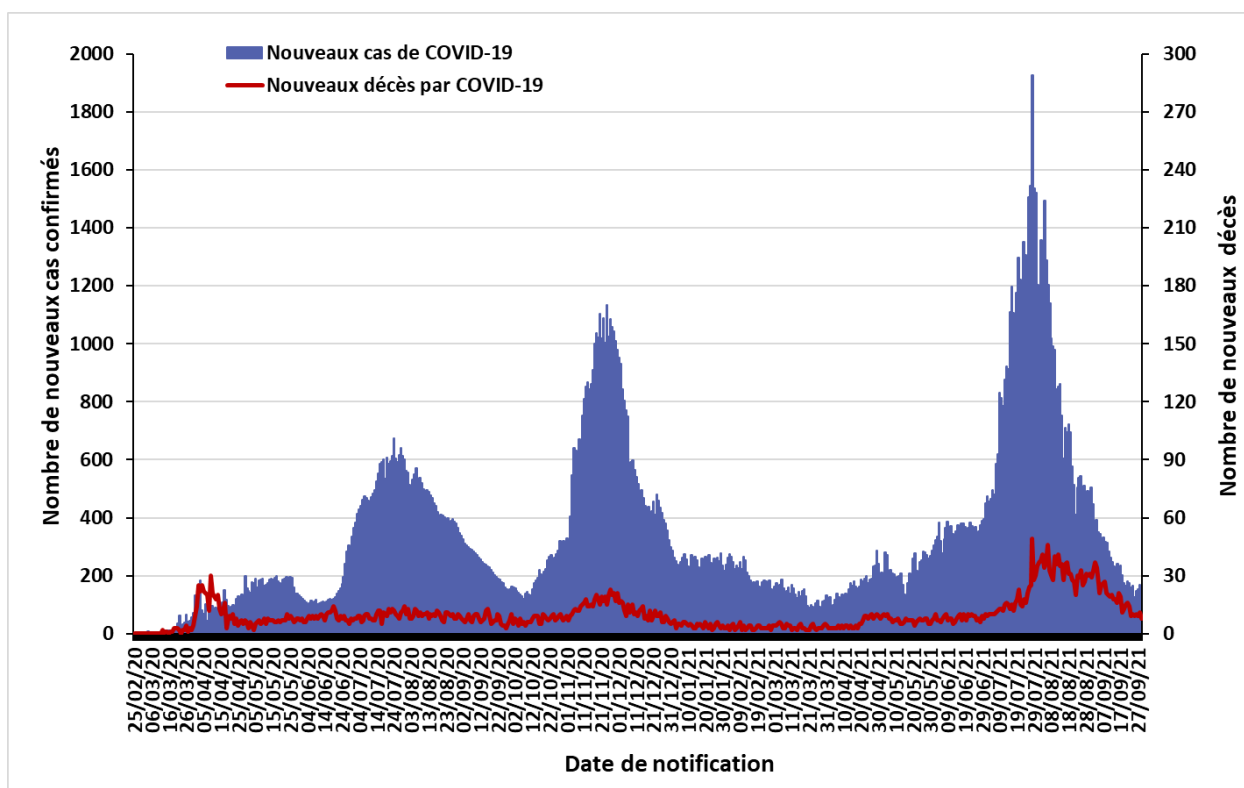
NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 550
Date du rapport : 30 septembre 2021
Date des Données : 29 septembre 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 29 septembre 2021 en Algérie



La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

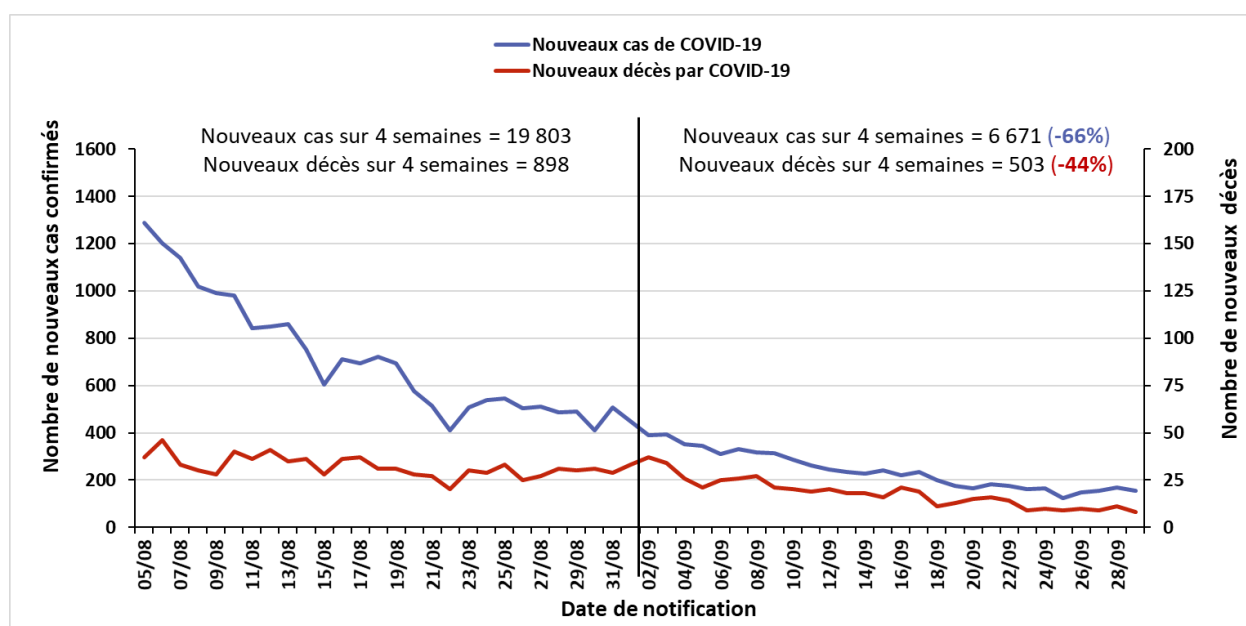
SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 29 septembre 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		203 198
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		153
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	25
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	19
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	4
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		139 195
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		118
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs pour COVID-19		15
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		5 805
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		8
Taux de létalité		2,86%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		9,26
Nombre de doses de vaccins COVID-19 reçues*		24 352 400
Nombre de doses de vaccins COVID-19 administrées*		10 184 827
Nombre de personnes vaccinées avec 1 seule dose*		6 056 771
Nombre de personnes vaccinées avec 2 doses*		4 128 056

*Données du Ministère de la Santé (situation arrêtée au 28 septembre 2021)

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 05 août au 29 septembre 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 28 septembre 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de réaménager les horaires de confinement partiel à domicile de 23h à 5h pour une période de 21 jours à compter du 29 septembre 2021 dans les 23 wilayas suivantes : Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Béchar, Bouira, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbas, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Ouargla, Oran, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Naâma et Ain Temouchent.

Pour ces wilayas, il a également été décidé les mesures suivantes :

- La reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.
- La reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements.
- La reconduction de la mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur.

La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1^{er} Juin 2021. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée. Les frontières terrestres et maritimes demeurent cependant fermées.

❖ Prise en charge des cas : RAS

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants : RAS

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ **Communication du risque** : RAS

❖ **Vaccination et Mécanisme COVAX** :

Le groupe pharmaceutique public Sidal a lancé mercredi 29 septembre 2021 la production du vaccin anti-COVID-19 'Coronavac' du fabricant chinois Sinovac dans son unité de Constantine. L'objectif de production est de 01 million de doses pour le mois d'octobre 2021, de 02 millions de doses pour le mois de novembre 2021 et de plus de 5,3 millions de doses à partir de janvier 2022. La capacité de production par shift est de 320 000 doses par jour, ce qui équivaut à 8 millions de doses par mois et 96 millions de doses par an. Au total, le groupe prévoit de produire 200 millions de doses par an, permettant ainsi l'exportation de doses vers la région africaine.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR** : peneauc@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé : <http://www.sante.gov.dz/>